

# RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**PORTES DE SOLOGNE**

« Associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » (Art. L. 5214-1 CGCT)

# PREAMBULE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes, exercées durant l'année 2017. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la direction générale, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

## « 2017 avec Jouy-le-Potier! »

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous n'étions plus 6 mais 7 communes aux « Portes de Sologne ».*

*Nous avons sans délai mis en place les services développés depuis 2006 par la CC sur la commune de Jouy-le-Potier. La répartition des sièges a été revue ainsi que la composition des commissions. Cette mise en place a fait l'objet de décisions unanimes et je tiens à remercier chaque commune pour cette intégration réussie.*

*En parallèle de notre élargissement, nous avons continué à construire l'avenir avec nos différents partenaires régionaux : fusion des syndicats de rivières, traitement des ordures ménagères sur Ligny, Jouy et Ardon suite à la dissolution du SMIRTOM, échanges avec les différents pays limitrophes en vue de la dissolution du pays Sologne Val Sud, définition de la bonne échelle territoriale pour notre SCoT : la nôtre!*

*2017, c'est aussi l'année de la réhabilitation – extension de notre complexe aquatique, que nous avons décidé de rebaptiser le « Cube », les travaux dureront toute l'année et la réouverture ne se fera qu'en 2018. Cela nous aura permis de travailler sur la communication, l'amélioration de nos prestations et de notre organisation. Pendant ce temps, notre personnel titulaire a été mis à disposition pour permettre aux agents de conserver une activité, tout en limitant nos frais.*

*Nous avons aussi poursuivi le déploiement de nos compétences en développant un service de pré-instruction dans les communes, en prenant les compétences MSAP (Maison de service au public) et PLUi, mais encore en lançant une étude sur le transfert des compétences eau et assainissement.*

*Entre réalisme et anticipation, 2017 aura été une année particulièrement riche à laquelle la commune de Jouy-le-Potier aura pleinement participé.*

*Dans le même temps, l'ensemble des services a poursuivi son action quotidienne pour la satisfaction de nos habitants, comme vous pouvez le lire dans les pages suivantes. Bonne lecture!*



# SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

Présentation générale de la CC	
Le Conseil Communautaire	page 6
Les Commissions permanentes	page 7
Le Bureau Communautaire	page 8
Le personnel au service de la CC	page 9
Finances	page 11
Développement économique	page 13
Aménagement de l'espace communautaire	
SIG	page 27
Instruction des autorisations droit du sol	page 28
Affaires sociales et logement	
Aire d'accueil des gens du voyage	page 30
Instructions et suivi RSA	page 32
Portage de repas	page 33
Enfance et affaires scolaires	
Petite enfance et RAM	page 35
Transports scolaires	page 37
Sports et loisirs	page 38
Environnement et cadre de vie	
Assainissement autonome (SPANC)	page 40
Déchets ménagers et gestion de l'eau	page 43
Tourisme	page 44
Communication et TIC	
Point Cyb	page 45
Communication	page 46
Marchés publics passés	page 48



# Le Conseil Communautaire

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## Répartition des sièges

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires. Cette répartition a été modifiée par délibération du 13 septembre 2016 pour permettre l'intégration de Jouy-le-Potier. Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à 27.

Communes	Populations INSEE	Accord Local
La Ferté Saint-Aubin	7 219	12
Marcilly	2 040	4
Ménestreau-en-Villette	1 472	3
Jouy-le-Potier	1 319	2
Ligny-le-Ribault	1 300	2
Ardon	1 099	2
Sennely	689	2
Totaux	15 138	27

## Activité des instances de la Communauté en 2017 – Administration générale :

- 7 Conseils Communautaires (8 en 2016)
- 150 délibérations passées (93 en 2016)
- 24 décisions du Président (21 en 2016)
- 10 réunions de bureau (8 en 2016)
- 10 réunions de commissions (10 en 2016)
- 1 437 courriers reçus (1 541 en 2016) et 40 courriers émis (32 en 2016)

# Les commissions permanentes

152 membres dont 93 conseillers municipaux et 59 conseillers communautaires

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

à jour 14/11/17

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES (mise à jour 14/11/17)

SLO

COMMUNES	Aménagement de l'espace, Développement Economique Constance de Pélichy	Affaires Sociales et Logement Eric Lembo	Tourisme et culture Anne Gaborit	Enfance et affaires scolaires Gilles Billiot	Environnement et Cadre de Vie Hervé Nieuviarts	Sports et loisirs Stéphane Chouin	Finances Pierre Henry	Communication, NTIC Elysabeth Catoire
	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires
ARDON	Véronique FAUVE	Odile KOPP	Véronique FAUVE	Nathalie FROUX	Monique BILLOT	Anne REAU	Monique BILLOT	Elysabeth CATOIRE
ARDON	Guy LASNIER	Marylène URBANIAK	Guy LASNIER	Gaël VERRIER	Marc VILLAR	Jean-Claude DALLOT	Elysabeth CATOIRE	Anne REAU
JOUY-LE-POTIER	Michel GAUDÉ	Nicole BERRUÉ	Patricia GAUTHIER	Astrid MALAWKA	Catherine COLAS	Michel SOUILLART	Pascal HERRERO	Michel PILTÉ
JOUY-LE-POTIER	Thierry ZION	Lorella CARPENTIER	Thierry ZION	Gilles BILLIOT	Nicole BERRUÉ	Eric DELPIVAR	Gilles BILLIOT	Michel GAUDÉ
LA FERTE ST AUBIN	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Chloé BORYSKO	Christophe BONNET	Constance de PÉLICHY
LA FERTE ST AUBIN	Géraldine VINCENT	Stéphanie HARS	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphane CHOUIN	Dominique THENAULT	Marion CHERRIER
LA FERTE ST AUBIN	Véronique DALLEAU	Frédérique de LIGNIERES	Linda RAULT	Isabelle FIDALGO	Dominique THENAULT	Jean-Noël MOINE	Jean-François KARCZEWSKI	Stéphanie AUGENDRE MENARD
LA FERTE ST AUBIN	Stéphane CHOUIN	Linda RAULT	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Christophe BONNET	Vincent CALVO	Sébastien DIFRANCESCHO	Nicole BOILEAU
LA FERTE ST AUBIN	Christophe BONNET	Mme Maryvonne PRUDHOMME	Dominique THENAULT	Vincent CALVO	Emmanuel THELLIEZ	Daniel GAUGAIN	Pierre LUQUET	Vincent CALVO
LA FERTE ST AUBIN	Jean-Frédéric OUVRY	Manuela CHARTIER	Emmanuel FOURNIER	Dominique DESSAGNES	Jean-Frédéric OUVRY	Jacques DROUET	Thierry MONTALIEU	Manuela CHARTIER
LIGNY LE RIBAUT	Olivier GRUGIER	Claire MINIERE	Claire MINIERE	Dominique DRUPT	Claire MINIERE	Jérémy GLORIAN	Anne GABORIT	Diane NAUDIN
LIGNY LE RIBAUT	Jean-Marie THEFFO	Patricia SOULIER	Anne GABORIT	Olivier GRUGIER	Eric FOUGERET	Olivier GRUGIER	Jean Marie THEFFO	Marc VALLICIONI
MARCILLY EN VILLETTE	Laurent DELORT	Monique GUYOT	Stéphanie CHARRON	Stéphanie CHARRON	Bernard GILBERT	Stéphanie CHARRON	Olivier CROUZET	Jocelyne BACHMANN
MARCILLY EN VILLETTE	Bernard GILBERT	Carole LANDRY	Monique GUYOT	Carole LANDRY	Hervé NIEUVIARTS	Virginie MARTIN	Hervé NIEUVIARTS	Monique GUYOT
MARCILLY EN VILLETTE	Patrick PILON	Sylvie POUPIN	Olivier CROUZET	Michel POUGET	Patrick PILON	Michel POUGET	Patrick PILON	Franck MACHTELINCK
MENESTREAU EN VILLETTE	Jean-Marc CADET	Eric LEMBO	Fabrice WEBER	Marie-France PICHARD	Olivier DAVID	Eric LEMBO	Bertrand DAUDIN	Danielle BISSON
MENESTREAU EN VILLETTE	Bertrand DAUDIN	Marie-Annick VATZ	Lucie LECOLLOEC	Marie-Annick VATZ	Fabrice WEBER	Emmanuel PLASSON	Eric LEMBO	Fabrice WEBER
SENNELY	Pierre HENRY	Catherine RECLÉ	Marie-Laure LABBÉ	Muriel MARTIN	Jean-Jacques BOUQUIN	Jean-Marc PERRUCHE	Pierre HENRY	Martine ORLAND
SENNELY	Jean-Philippe MENAGER	Laure BERRUÉ	Muriel MARTIN	Jean-Marc PERRUCHE	Francis GARRIDO	Laurent LAMBERT	Philippe de DREUZY	Catherine RECLÉ

# Le bureau Communautaire

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



Jean-Paul ROCHE  
Adjoints ARDON  
**Président**



Constance de PÉLICHY  
Maire La Ferté St Aubin  
**1<sup>ère</sup> vice-présidente**  
aménagement de l'espace  
et développement éco.



Hervé NIEUVIARTS  
Maire Marcilly en Villette  
**2<sup>nd</sup> vice-président**  
Environnement, Cadre de  
Vie, et Finances



Eric LEMBO  
Maire Ménestreau en Villette  
**3<sup>ème</sup> vice-président**  
Affaires sociales et logement



Gilles BILLIOT  
Maire Jouy le Potier  
**4<sup>ème</sup> vice-président**  
Enfance et affaires scolaires



Anne GABORIT  
Maire Ligny le Ribault  
**5<sup>ème</sup> vice-présidente**  
Tourisme et Culture



Elisabeth BLACHAIS -  
CATOIRE  
Maire d'Ardon  
**6<sup>ème</sup> vice-présidente**  
Communication et NTIC



Pierre HENRY  
Maire de Sennely  
**7<sup>ème</sup> vice-président**  
Finances



Stéphane CHOUIN  
Adjoint La Ferté St Aubin  
**8<sup>ème</sup> vice-président**  
Sport et loisirs



# Personnel au service de la Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_16\_94-DEubin pour

Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 23 agents employés directement par la Communauté de Communes, une trentaine d'agents sont mis à disposition d'une partie de leur temps de travail (soit environ 7 ETP). Le lien entre les agents est assuré par la Direction Générale, commune aux deux collectivités.

ORGANIGRAMME GENERAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES  
 au 1<sup>er</sup>/03/2017



**Légende :**  
 Services mutualisés de la ville de LFSA vers la CCPDS  
 Services mutualisés de la CCPDS vers les communes membres  
 Services communautaires

**Président**  
 Jean-Paul ROCHE

**Vice - présidents**  
 Constance DE PELICHY (1<sup>er</sup> vice-présidente)  
 Hervé NIEUVIARTS (2<sup>nd</sup> vice-président)  
 Eric LEMBO (3<sup>ème</sup> vice-président)  
 Gilles BILLIOT (4<sup>ème</sup> vice-président)  
 Anne GABORIT (5<sup>ème</sup> vice-présidente)  
 Elysaëth CATOIRE (6<sup>ème</sup> vice-présidente)  
 Pierre HENRY (7<sup>ème</sup> vice-président)  
 Stéphane CHOUIN (8<sup>ème</sup> vice-président)

Services fonctionnels

<p><b>Services techniques (7 %)</b></p> <p><b>Direction des services</b>                  Thierry PASCAULT                  Romain CHENAULT</p> <p><b>Secrétariat ST et Urbanisme</b>                  Sandra GANIER                  Sylvie PELE</p>	<p><b>Direction Générale des Services (30 %)</b></p> <p><b>DGS</b>                  Vincent VANNIER</p> <p><b>Assistants de Direction</b>                  Valérie LEMAIRE                  Nadine PIERRE</p> <p><b>Vagueurestre</b>                  Romain CHAMBREAU</p> <p><b>Informatique (20 %)</b>                  Michael BABEF</p>	<p><b>Finances, achats, Marchés publics (25%)</b></p> <p><b>Directeur</b>                  Kevin BLONDEAU</p> <p><b>Opérations courantes</b>                  Maryse LUCAS                  Céline MONDON                  Rose - Marie AZAMBOURG (CAE)                  Mélanie DESNOUS-GANDRILLE</p> <p><b>Opérations financières</b>                  Jérémie SOMKINE</p> <p><b>Marchés, assurances, subventions</b>                  Malou NORE (Adjointe)                  Marine LEFEVEREND</p>	<p><b>Ressources Humaines</b></p> <p><b>Directeur (20 %)</b>                  Stéphane FOURMAS</p> <p><b>Service Ressources Humaines (20 %)</b>                  Sandrine BYLOKOW (adjointe)                  Elodie CAPLOT                  Pamela MONNIER</p> <p><b>Entretien des bâtiments (3 %)</b>                  Sylvie JULIEN (Resp.)                  Agents d'entretien du service</p> <p><b>Service Prévention des Risques professionnels (10 %)</b></p> <p><b>Conseillers de prévention</b>                  Alexandre LEGRAND                  Sophie GORONFLOT                  4 Assistants de prévention</p>
---	---	---	---

Compétences exercées

<p><b>SOCIAL</b></p> <p><b>Action sociale, RSA</b>                  Anne MENARD (CCAS Léfa 70%)</p> <p><b>Portage repas à domicile (25%)</b>                  Sébastien CHAUVEAU                  Valérie METREAU</p> <p><b>Direction et Accueil MASS (5 %)</b>                  Florence BEGOUEN DEMEAUX                  Delphine PINAULT                  Fabienne DOUCHET</p>	<p><b>POLE PETITE ENFANCE</b></p> <p><b>Responsable du Pôle</b>                  Elisabeth HOMASSEL (80%)</p> <p><b>RAM Fixe LFSA :</b>                  Caroline JAMIN (80%)</p> <p><b>RAM Itinérant :</b>                  Elisabeth HOMASSEL</p>	<p><b>SPORTS, LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE</b></p> <p><b>Coordinateur (10 %)</b>                  Bruno DELION</p> <p><b>Complexe aquatique du Cosson</b></p> <p><b>MVS :</b>                  Wilfrid LUCAS                  Coralie LEBOSSE-COUCHE                  Clément JACQUIN</p> <p><b>Accueil / secrétariat:</b>                  Lucie CHABROL-PRIERE</p> <p><b>Entretien :</b>                  Isabelle MARTINAT                  Séverine MEUNIER                  Mariène CAILLOT</p>	<p><b>Développement ECONOMIQUE</b>                  Diane HORNAIN (80%)</p>	<p><b>SPANC / SIG</b>                  Benoit DELOHEN</p>	<p><b>NTIC</b>                  Rémi PINTO (mad LFSA 5%)</p>	<p><b>TOURISME</b>                  Marie Laure TOURNAYE (OTS185 %)</p>	<p><b>Instruction DROIT DU SOL</b></p> <p><b>Responsable</b>                  Virginie LONGEVILLE</p> <p><b>Instruction :</b>                  Simon GAUDRY                  Morgane LOLIVE                  Sylvie MARCEAU                  Annick BRIARD</p>	<p><b>AFFAIRES SCOLAIRES</b></p> <p><b>Responsable (2 %)</b>                  Flavie BARODINE</p> <p><b>Transports scolaires (20%)</b>                  Corinne ROUSSEAU                  Patricia MACIAS</p> <p><b>Surveillants collège</b>                  Deux agents x 15 heures semaine sur 36 semaines</p>
---	---	--	---	---	--	---	--	---

# Gestion des Ressources Humaines

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

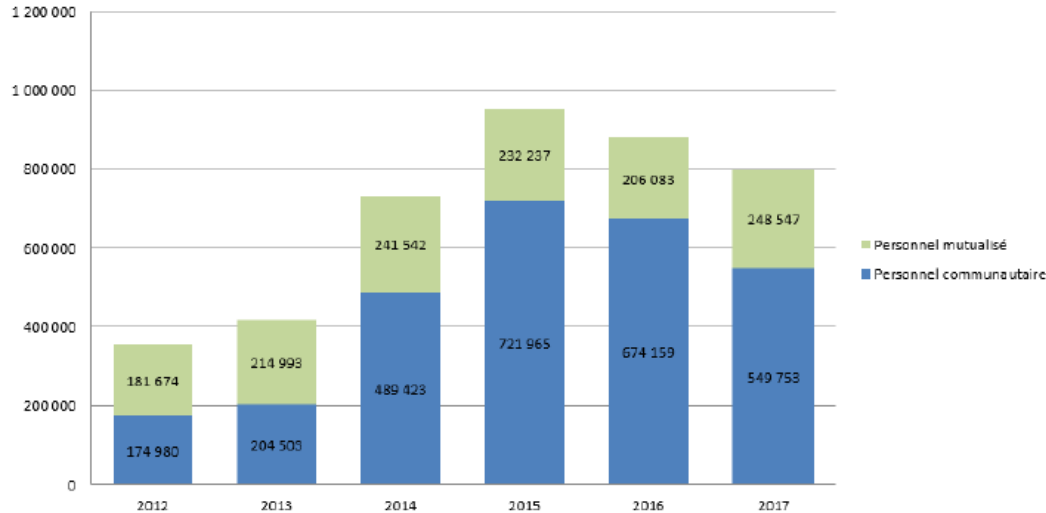
Affiché le

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

Au 31 décembre 2017, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent à peu près 30 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (7) et le personnel communautaire (23), avec une baisse des effectifs liée à la fermeture du complexe aquatique.

Sur les 23 agents communautaires, 14 sont titulaires et 9 contractuels. A noter qu'avec la fermeture du Cube, les effectifs du Cube sont restés réduits en 2017, avec des mises à disposition auprès d'autres collectivités.

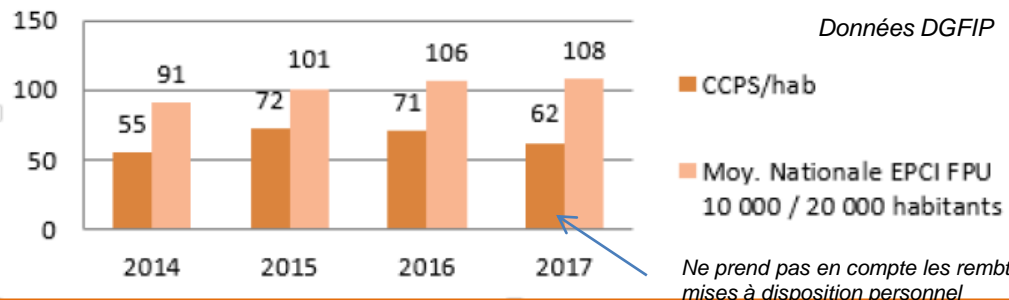
Evolution charges nettes de personnel



NB charges nettes : \* personnels communautaires : chapitre 012 hors c/6217 et 6218 (D) - rembt mises à disposition personnel communautaire (R) - chapitre 013 rembt indemnités journalières (R)

\* Personnels mutualisés (hors frais de structure) : chapitre 012 c/6217 et 6218 (D)

Dépenses de personnel en € par habitant



Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation. Les pourcentages de mutualisation appliqués en 2017 sont les suivants :

Services de la ville de LFSA mis à disposition de la CCPS	Taux 2016	Taux 2017
Secrétariat général	30 %	30 %
Service Finances	25 %	25%
Achats, Marchés Publics	25 %	25%
Service informatique	20 %	20%
Service des Affaires Scolaires	3 %	3 %
Direction des Sports	10 %	10 %
DSTU	10 %	<b>7,5 %</b>
Service RH	20 %	20 %
Service Entretien	2 %	2 %
Secrétariat MASS	5%	5 %
Portage repas à domicile	25 %	25 %
Service Prévention	10 %	10 %

Agents CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017
Assistant socio-éducatif (RSA)	70,00 %	70,00 %
Adjoint d'animation (Point Cyb)	5,00 %	5,00 %

Service CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017
Service Droit du sol	0,00 %	40,00 %

# Finances | Présentation du compte administratif 2017

## Résultat de clôture 2017 budget principal

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Intégration résultat SMIRTOM	Résultat de clôture 2017
<b>Investissement</b>	-213 478,53	0,00	-391 473,71	-202 349,16	-807 301,40
<b>Fonctionnement</b>	431 171,12	65 778,53	1 082 510,14	221 377,78	1 669 280,51
<b>TOTAL</b>	217 692,59	65 778,53	691 036,43	19 028,62	861 979,11

### Dépenses Fonctionnement :

- Baisse des charges générales (-6,4%) et frais de personnel (-4,2%) soit une baisse cumulée de 90 k€ liée à la fermeture technique du complexe aquatique
- Augmentation des contributions au FPIC (+3,1 %) et SDIS (+12,9%)
- Réduction des subventions aux associations (-2,3%)
- Charges d'intérêts : 166 000 € (ICNE compris)

### Recettes Fonctionnement :

- Pas de droits d'entrée du complexe aquatique (fermeture technique) mais des remboursements d'autres collectivités suite à mises à disposition de personnels (180 k€)
- Produit fiscalité directes et indirectes +552 k€ (effet suppression abattement TH pour harmonisation fiscale + effet cyclique à CVAE)
- Baisse des dotations et compensations fiscales pour -22 k€
- Produits exceptionnels : remboursement sinistre complexe aquatique pour 306 k€

### Dépenses Investissement :

- Reprise déficit antérieur : 213 k€
- Remboursement dette en capital : 270 k€
- Réhabilitation complexe aquatique (AP) : 491 k€
- Equipements informatiques Point Cyb 12 k€

### Recettes Investissement :

- FCTVA 41 k€
- Subvention Département pour construction initiale complexe aquatique (3<sup>ème</sup> acompte valant solde) 198 k€
- Subvention Pays (50%) suite sinistre complexe aquatique : 12 k€

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

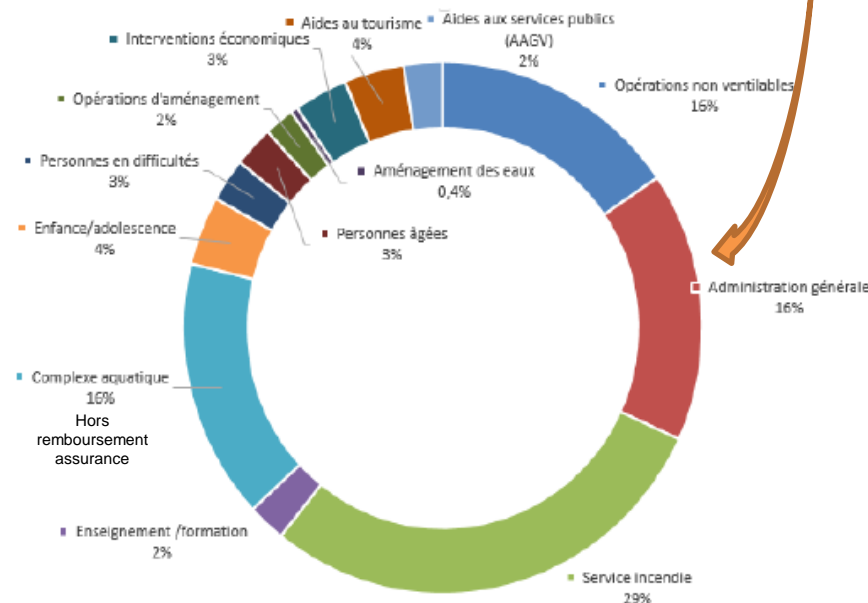
Affiché le

**SLO**

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## Ressources

Ressources brutes	5 597 074
Fiscalité reversée	2 620 572
<b>Ressources nettes</b>	<b>2 976 502</b>
Utilisation des ressources	1 767 681
Charges financières	166 281
Résultat 2017	1 042 539
Restes à réaliser 2016	365 393
Excédent de fonctionnement net	1 407 932



# Finances | Présentation du compte administratif 2017

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le   
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## Résultat de clôture 2017 budget annexe SPANC

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	9 462,40 €	0,00 €	793,40 €	10 255,80 €
Fonctionnement	31 309,18 €	0,00 €	9 225,46 €	40 534,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 771,58 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 018,86 €</b>	<b>50 790,44 €</b>

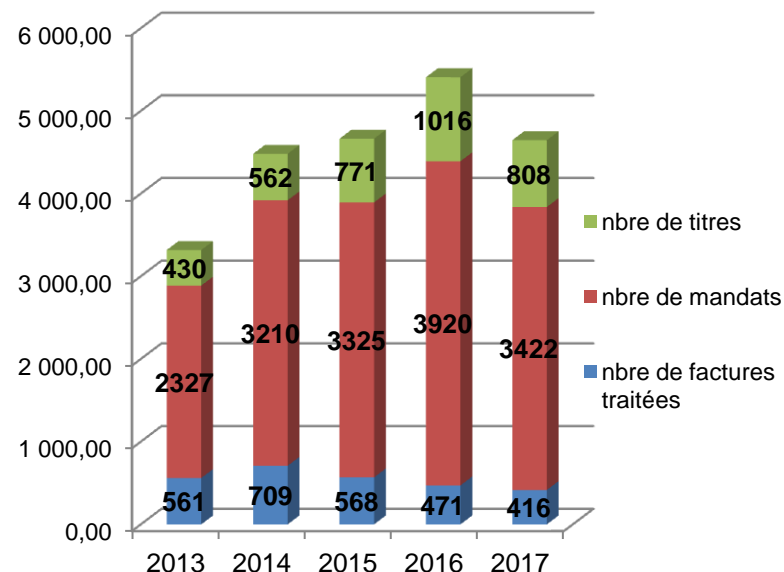
## Résultat de clôture 2017 budget annexe Chavannerie II

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	11 440,40 €	0,00 €	-334,64 €	11 105,76 €
Fonctionnement	1 198,78 €	0,00 €	0 €	1 198,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 639,18 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-334,64 €</b>	<b>12 304,54 €</b>

## Résultat de clôture 2017 budget annexe Prestation de service

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	4 723,96 €	0,00 €	6 940,44 €	11 664,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 723,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 940,44 €</b>	<b>11 664,40 €</b>

## Activité du service Finances



Une activité croissante du service malgré la fermeture technique du « Cube » sur l'exercice 2017 axée sur :

- Le suivi administratif et financier des marchés publics liés à la réhabilitation des locaux techniques du Cube
- Les études financières liées à la réouverture du Cube et participation aux différentes instances (comité de pilotage, groupes de travail...)

# Développement économique

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## Les conséquences de l'évolution législative

### A – La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

La loi NOTRe a largement modifié l'organisation territoriale en confiant le développement économique aux régions et aux établissements publics de coopération intercommunale. Le Département n'a plus vocation à intervenir sur cette compétence. Par voie de conséquence, notre institution a délibéré pour intégrer les **évolutions nécessaires dans nos statuts** : disparition de l'intérêt communautaire, **définition des zones d'activités qui intègrent du fait de la loi la compétence de la communauté de communes**, précision concernant **la politique commerciale qui reste de la compétence des communes**.

**LOIRE & ORLEANS**  
VOUS DONNE LE VRAI

Pour décliner sa compétence économique sur le Loiret, la région s'appuie sur le GIP **Loire&Orleans éco**, agence territoriale au service des entreprises. La Communauté de communes des Portes de Sologne, à l'instar des autres EPCI du département, adhère à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au GIP.

### B – Schéma d'accueil des entreprises

Afin de se préparer au développement de nouvelles zones d'activités avec le soutien de la Région, le Pays a réalisé un schéma d'accueil des entreprises sur l'intégralité de son territoire, dans le cadre de l'élaboration du SCoT. Les enjeux et les préconisations y sont déclinés par territoire.



### C – Soutien au développement des activités

**Commercialisation** de deux parcelles zone de la Chavannerie II à La Ferté Saint-Aubin aux entreprises DEM Métrologie (développement de l'activité) et SCBL (transfert de l'activité).

**Aide à l'immobilier d'entreprise** accordée à l'entreprise Panibois de Marcilly-en-Villette dans le cadre du développement de son activité

**Recensement des disponibilités foncières** communautaires ou privées et ainsi que des locaux vacants. **Diffusion de ces données aux partenaires** et mise en relation avec les demandes d'implantation. **Accueil des porteurs de projets** et implantation de nouvelles entreprises. **Visite des entreprises implantées sur le territoire** afin de suivre la vie de l'entreprise, de détecter les projets de croissance endogènes, d'anticiper les éventuelles problématiques.

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Animation du territoire : Forum des entreprises de Sologne



Organisation du 3<sup>ème</sup> forum des entreprises avec 5 Communautés de Communes de Sologne les 8 et 9 avril à l'écoparc de Neung sur Beuvron. Cette troisième édition représente 20 000 visiteurs, 530 entreprises participantes, 400 stands d'exposition (19 de notre territoire) et plus de 1 000 offres d'emploi. L'entreprise Fertésienne de Patricia Corvol s'est vue décerner à cette occasion un trophée d'entreprise.

## Animation du territoire : Premier forum de l'emploi de Portes de Sologne



**CILS:** Association de Proximité, le Centre des Initiatives Locales de Sologne a pour mission l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'insertion de tout public, sans restriction d'âge, dans le domaine de l'emploi..



Ce premier forum a permis de réunir une quarantaine d'entreprises proposant des postes et plus de 700 demandeurs d'emploi.

Plus de 150 postes ont été consolidés quelques mois après le déroulement de cet évènement

MARDI 26 SEPTEMBRE  
DE 14H À 19H

ESPACE MADELINE SOLOGNE  
PLACE DE LA GARE  
45240 LA FERTÉ SAINT AUBIN

POUR S'Y RENDRE :  
PAR LE TRAIN : TER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE,  
LIGNE 23 CHATEAUBRIANT-PARIS ET 4 ORLÉANS-NEVERS,  
PAR LE BUS : LIGNE 5 (GARE SOUTIÈRE)

EN PARTENARIAT AVEC :



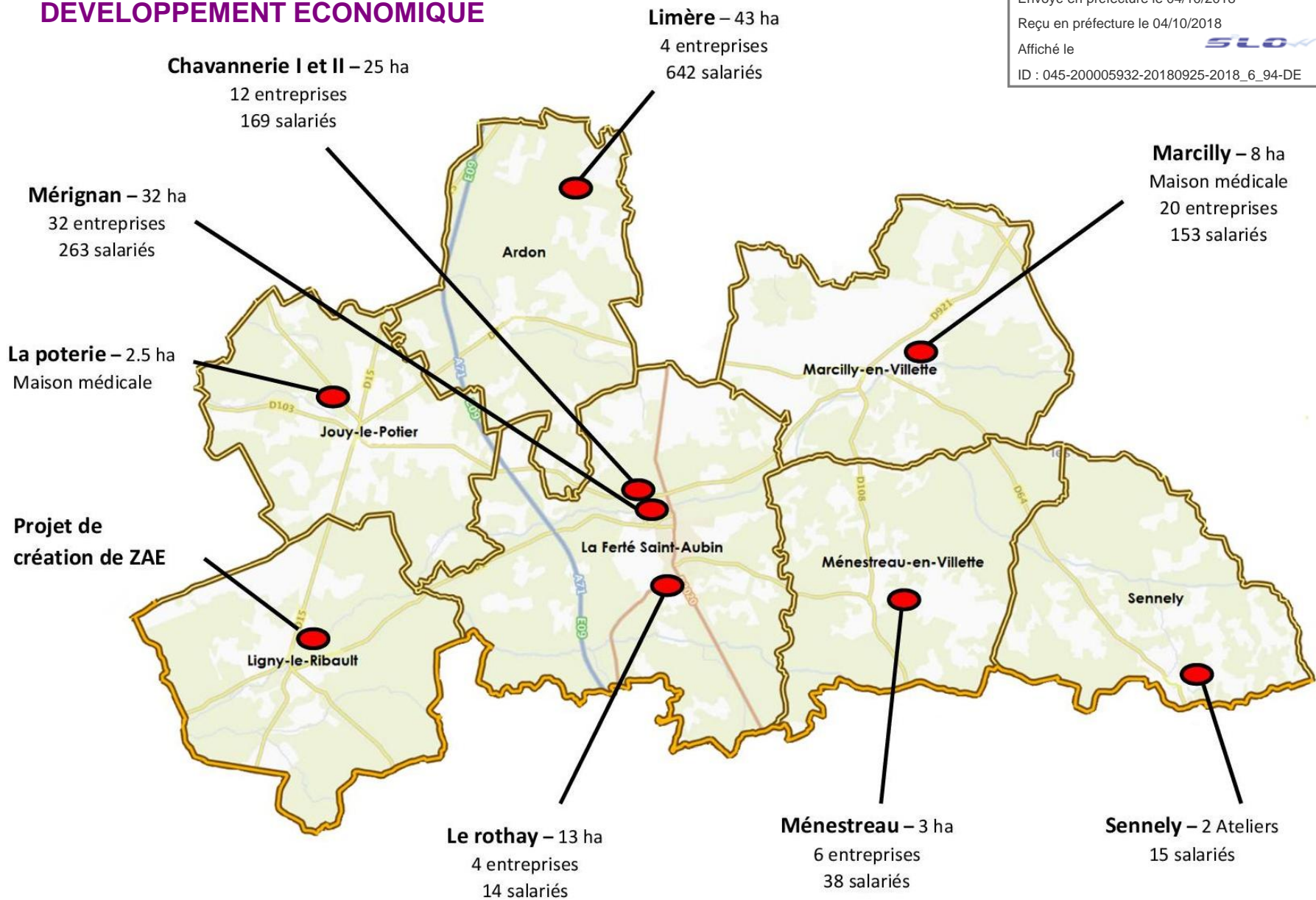
## Evolution de l'activité économique:

Dans un contexte économique plutôt favorable, l'activité sur le territoire de la Communauté de Communes est relativement stable. L'année 2017 a vu un solde global de création de 19 entreprises, tous secteurs de métiers et toutes entreprises confondues, sur l'ensemble du territoire (pour un solde de 29 l'an passé et de 32 l'année précédente). Le tableau suivant détaille, selon les chiffres du greffe du tribunal, les créations et radiations par commune et par trimestre pour l'année 2017 :

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Solde global
Ardon	créations	5	4	4	3	16
	radiations	1	2	3	0	6
	<b>Solde</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
La Ferté Saint-Aubin	créations	0	0	0	0	0
	radiations	0	1	1	2	4
	<b>Solde</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>-2</b>	<b>-4</b>
Jouy-le-Potier	créations	2	0	2	0	4
	radiations	0	1	1	0	2
	<b>Solde</b>	<b>2</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Ligny-le-Ribault	créations	1	1	1	0	3
	radiations	1	0	1	0	2
	<b>Solde</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Marcilly-en-Villette	créations	4	1	3	1	9
	radiations	1	1	1	2	5
	<b>Solde</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>-1</b>	<b>4</b>
Ménestreau-en-Villette	créations	3	1	2	0	6
	radiations	1	0	1	1	3
	<b>Solde</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>3</b>
Sennely	créations	2	1	1	1	5
	radiations	0	0	0	2	2
	<b>Solde</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>3</b>
<b>SOLDE GENERAL</b>		<b>13</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>-2</b>	<b>19</b>

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le   
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



Les ZAE du territoire en 2017



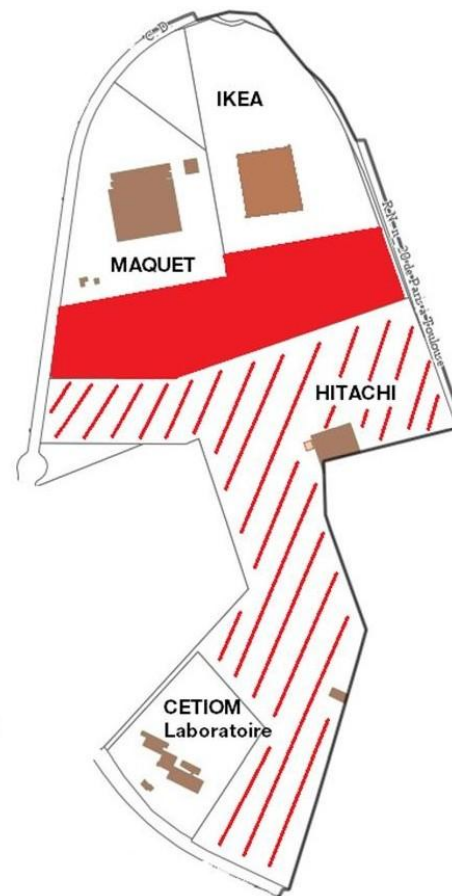
# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



## Zone d'Activités parc de Limère- Ardon

Surface totale : 43 ha soit 430 000 m<sup>2</sup>  
 Surface disponible : 22 ha site Hitachi (en cours de cession)  
 8 ha parcelle conseil départemental



### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Ikéa	Mobilier	200
Maquet	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	357
Hitachi	Site en cours de cession	0
Cetiom - Auréa	Analyses de sols	85
<b>Total</b>		<b>642</b>

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018

■ Terrain disponible viabilisé    ▨ Terrain privé en cours de cession

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



**PORTES DE SOLOGNE**

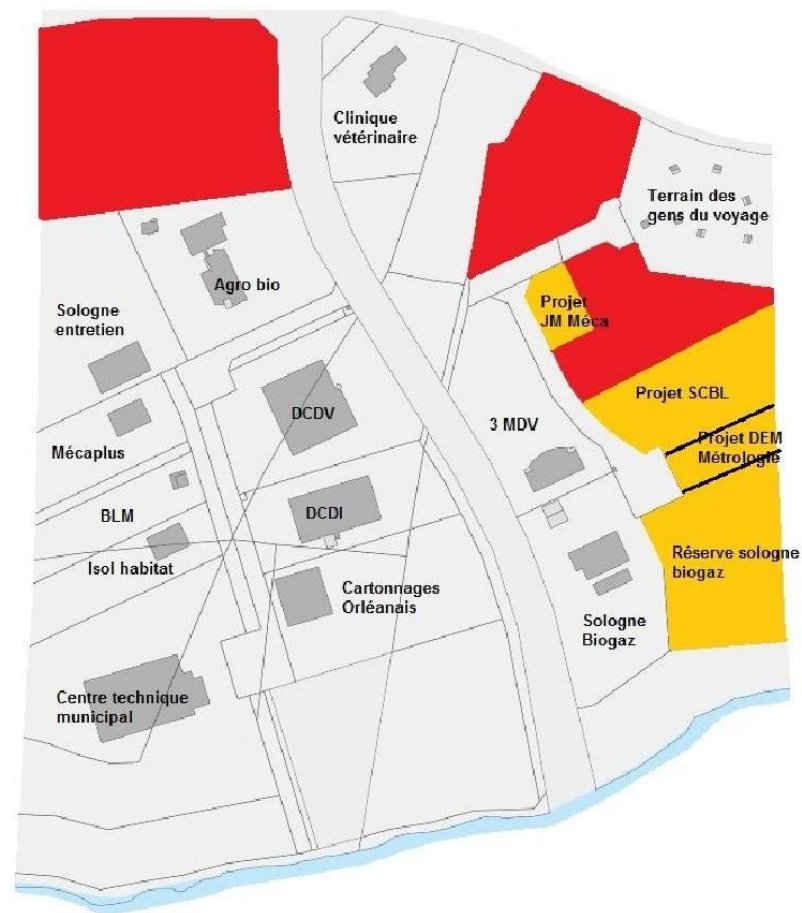
## Zone d'Activités La Chavannerie - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 22 ha soit 218 000 m<sup>2</sup>  
 Surface en cours de cession : 1 ha soit 10 000 m<sup>2</sup>  
 Surface disponible : environ 3.6 ha soit 36 000 m<sup>2</sup>



### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
<b>Agro Bio</b>	Fabrication de préparations pharmaceutiques	43
<b>Sologne entretien</b>	Travaux de terrassement	22
<b>Mécaplus</b>	Mécanique de précision	2
<b>BLM</b>	Fabrication de béton prêt à l'emploi	16
<b>Isol habitat</b>	Travaux d'isolation	12
<b>Centre technique municipal</b>	Services techniques de la commune	39
<b>Cartonnages Orléanais</b>	Fabrication de cartonnages	2
<b>Sologne Biogaz</b>	Production d'électricité par méthanisation	2
<b>3 MDV</b>		13
<b>DCDI / DCDV</b>	Mécanique industrielle	29
<b>Clinique vétérinaire</b>	Clinique vétérinaire	2
<b>Total</b>		<b>182</b>



■ Terrain disponible viabilisé ■ Vente en cours

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018



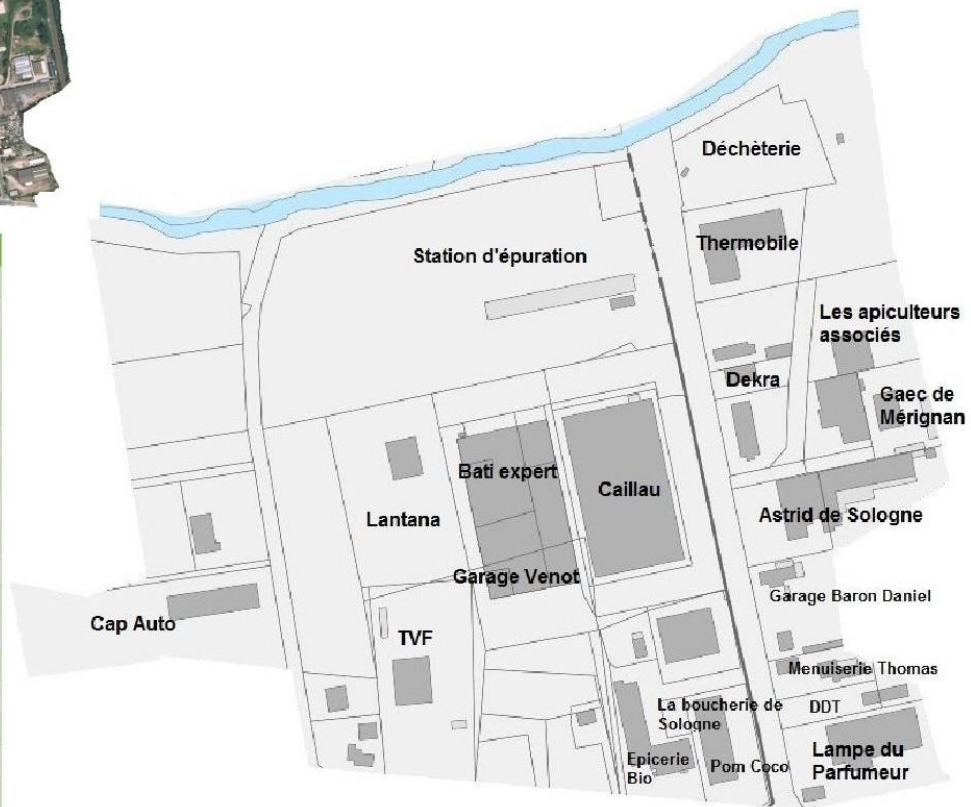
## Zone d'Activités de Mérignan Nord - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 23 ha soit 232 100 m<sup>2</sup>



### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Thermobile France	Fourniture d'équipements industriels	7
Dekra	Contrôle technique automobile	2
Biscuiterie de Sologne	Produits à base de miel	3
Gaec de Mérignan	Production de miel	1
Les apiculteurs associés	Produits issus de l'apiculture	18
Astrid de Sologne	Miradors et rondins de bois	5
Baron Daniel	Réparation de véhicules légers	1
Menuiserie Thomas	Menuiserie	1
Lampe du parfumeur	Fabrication d'équipements du foyer	2
Pom' Coco	Vente de fruits et légumes	3
La boucherie de Sologne	Boucherie	18
Votre épicerie bio	Épicerie	2
Caillau	Stockage et conditionnement	29
Bati expert	Bâtiment	2
Garage Venot	Réparation de poids lourds	8
Lantana	Aménagements paysagers	8
TVF	Transport	20
3MDV	Travaux d'étanchéification	13
Cap auto	Casse automobile	4
<b>Total</b>		<b>147</b>



Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



## Zone d'Activités de Mérignan Sud - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 12 ha soit 122 000 m<sup>2</sup>  
 Extension possible : environ 20 ha  
 Soit 207 500 m<sup>2</sup>

### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
TVF	Transport	Na
JCC Emballages	Emballage carton	13
Maschio	Matériel agricole	28
CMS Rouault	Charriots élévateurs	4
Petrot	Charpente	9
PLMS	Bâtiment	2
Henry	Mécanique de précision	18
DEM Métrologie	Etalonnage d'instruments de mesure	12
ECP	Recherche	1
Sixtine déco	Cuisine et salle de bain	3
Sologn'Agri	Entretien de propriétés	1
CMD	Electroménager	2
Garage Trémillon	Réparation de véhicules légers	10
STSI	Transport de matières spéciales	3
<b>Total</b>		<b>116</b>



■ Possibilité d'extension

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

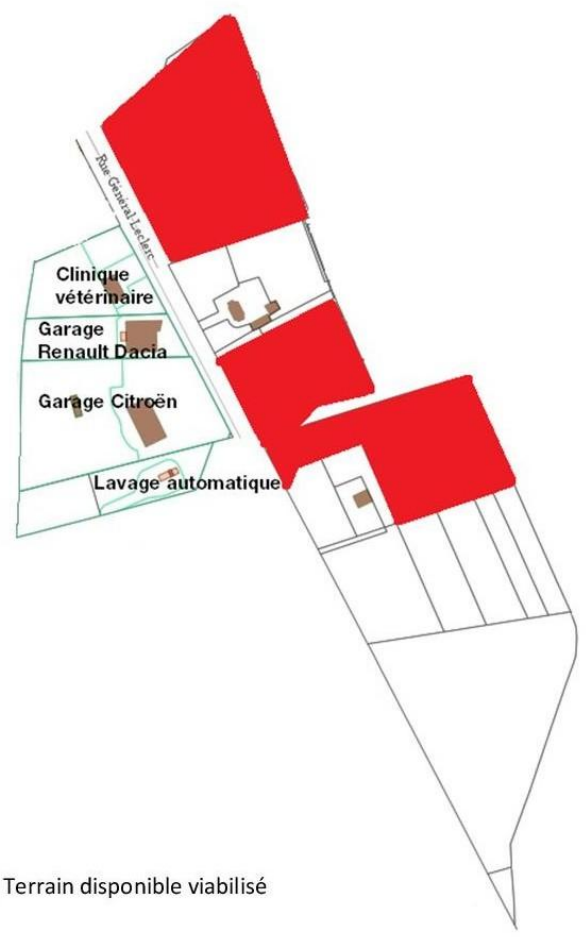
Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



Surface totale : environ 13 ha  
 Surface disponible : environ 2.5 ha



## Zone d'Activités du Rothay - La Ferté Saint-Aubin



### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Clinique vétérinaire		1
Garage Renault		5
Garage Citroën		8
Lavage automatique		0
<b>Total</b>		<b>14</b>

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE  
  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

Surface totale : 8.5 ha soit 84 600 m<sup>2</sup>  
 Possibilité d'extension : 3.5 ha soit 36 500 m<sup>2</sup>

## Zone d'Activités du bourg - Marçilly-en-Villette

### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Parent Olivier	Paysagiste	2
Pluton	Matériel de stand	3
Cherriz	Vente par correspondance	1
Nature Sologne	paysagiste	5
Peinture Rabier	Peinture	2
Ets Portal	Matériaux de construction	1
Alliance 3 M	Mécanique de précision	4
Dep Agri Peletier	Mécanique engins agricoles	1
Rivière Philippe	Terrassement	2
Transporap	Déménagement garde meuble	36
GT2i	Génie thermique ingénierie informatique	4
STEN	Bâtiment	1
DLG Construction	Maçonnerie aménagement	1
Distrisol	Revêtement sols et murs	2
Panibois	Fabrication de moules de cuisson en bois	45
Triax	Mécanique serrurerie	19
TDC laque acier	Revêtement de métaux	19
Garage Renault	Garage	2
Chapeau Bruno	Electricité plomberie chauffage	2
Bounaud Jean-Pierre	Plomberie chauffage	1
<b>Total</b>		<b>153</b>



Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



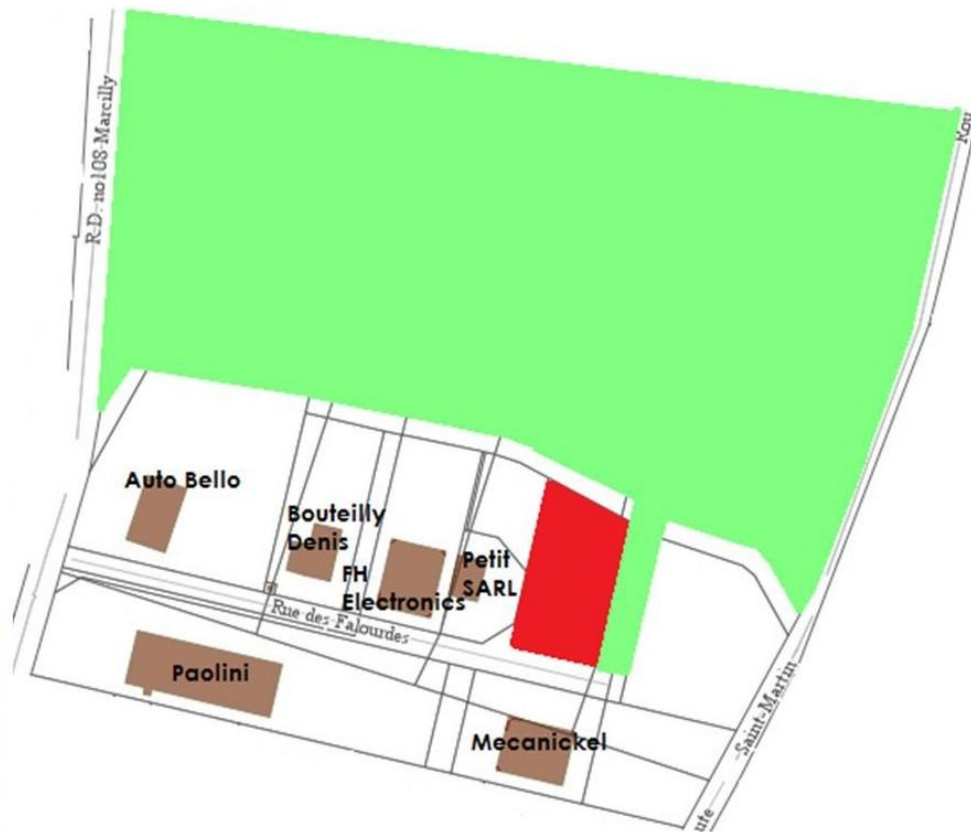
## Zone d'Activités entre les deux routes - Ménéstreau-en-Villette

Surface totale : 3 ha soit 31 512 m<sup>2</sup>  
 Surface disponible : 2 000 m<sup>2</sup>  
 Possibilité d'extension : 4.5 ha soit 44 154 m<sup>2</sup>



### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Auto Bello	Garage automobile	1
Bouteilly Denis	Menuiserie	1
FH Electronics	Analyses et essais sur moteurs à combustion	10
Petit SARL	maçonnerie	1
Mécanickel	Mécanique de précision	9
Paolini	Modelage	16
<b>Total</b>		<b>38</b>



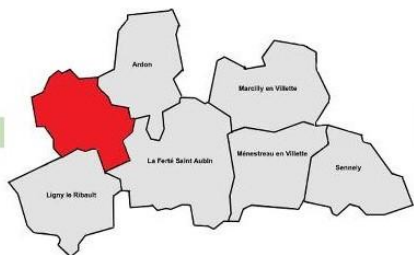
Source : CCI Centre Val de Loire

■ Terrain disponible viabilisé ■ Possibilité d'extension

Mise à jour : Mars 2018

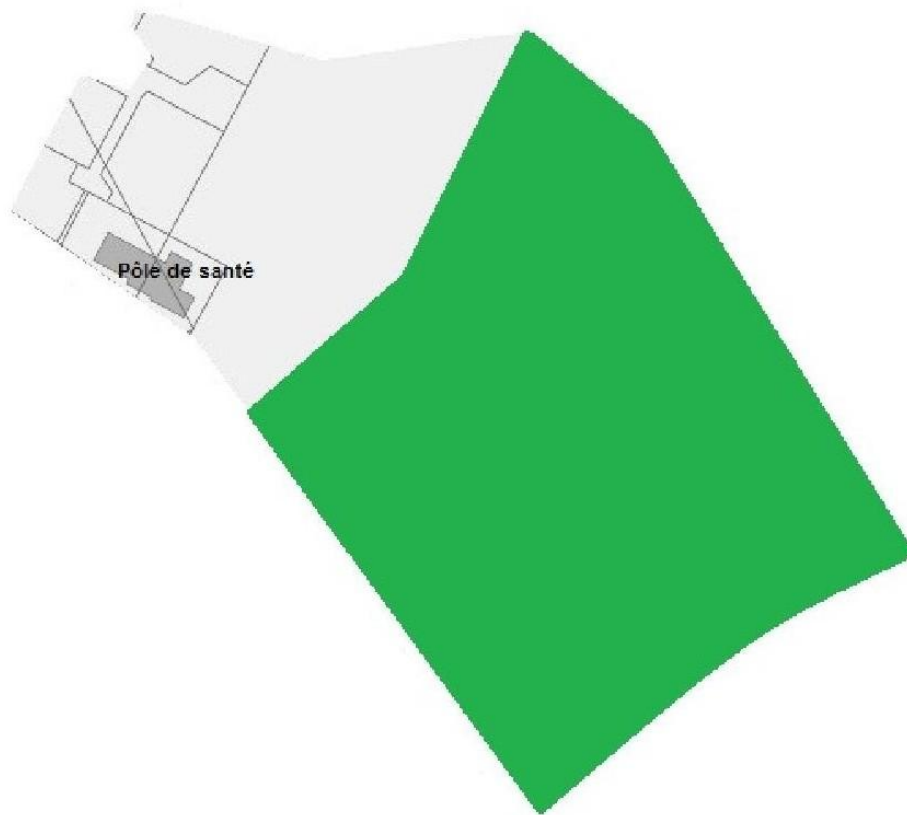
# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le  
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



## Zone d'Activités la poterie - Jouy-le-Potier

Surface totale : 2.5 ha soit 25 000 m<sup>2</sup>  
Surface en cours de cession :  
Surface disponible :  
Possibilité d'extension : 5 ha soit 50 000 m<sup>2</sup>



■ Possibilité d'extension

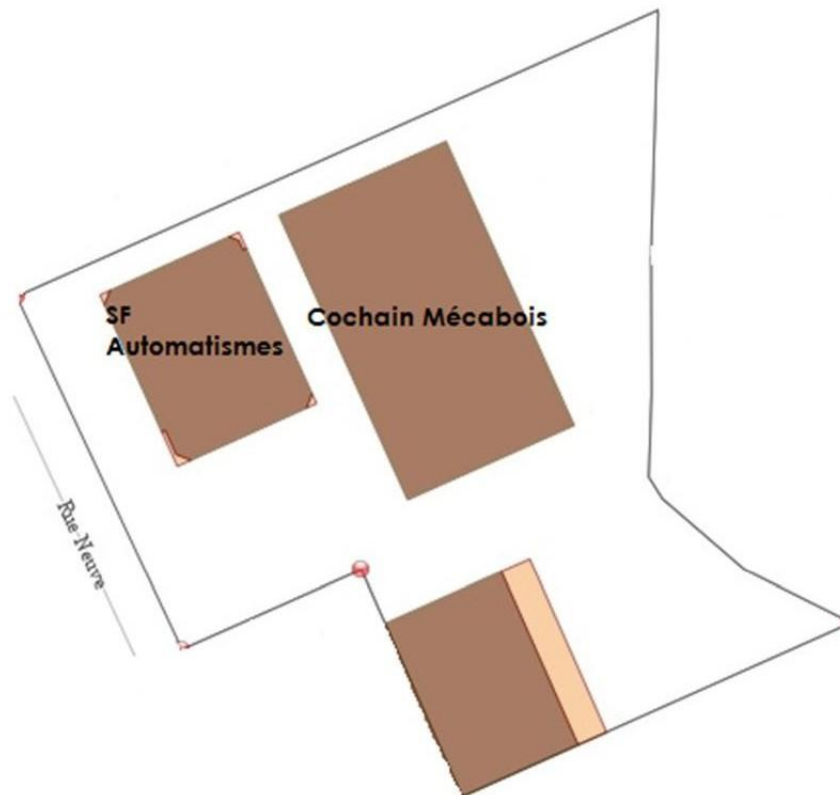
Mise à jour : Mars 2018





## Ateliers relais - Sennely

Surface totale : 5 920 m<sup>2</sup>



### Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
SF Automatismes	Métallerie et courant faible	4
Cochain mécabois	Ouvrages en bois	12
<b>Total</b>		<b>16</b>



## Projet de création d'une zone d'activités - Ligny-le-Ribault

Surface totale : environ 7 ha



Mise à jour : Mars 2018



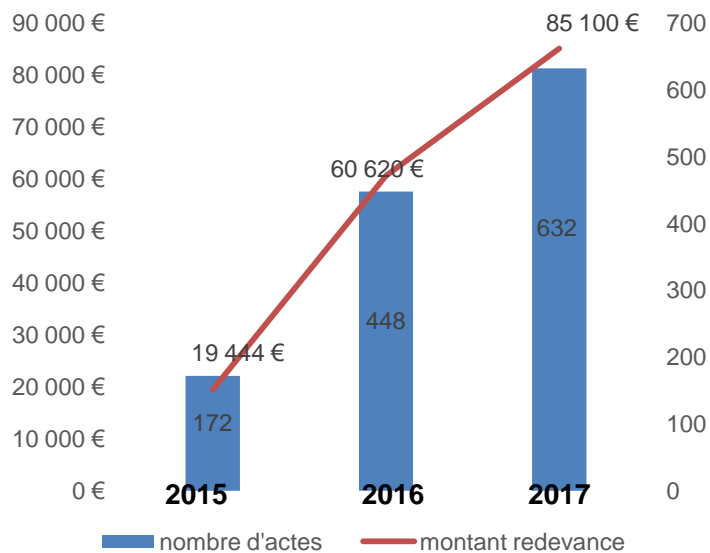
## INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DU SOL (Urbanisme)

Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de la CCPS et de 4 communes de la CC Cœur de Sologne, dont Nouan-Fuzelier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En parallèle, la CCPS met à disposition des agents pour réaliser le renseignement, l'accueil et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme dans les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, La Ferté Saint-Aubin et Ménestreau-en-Villette.

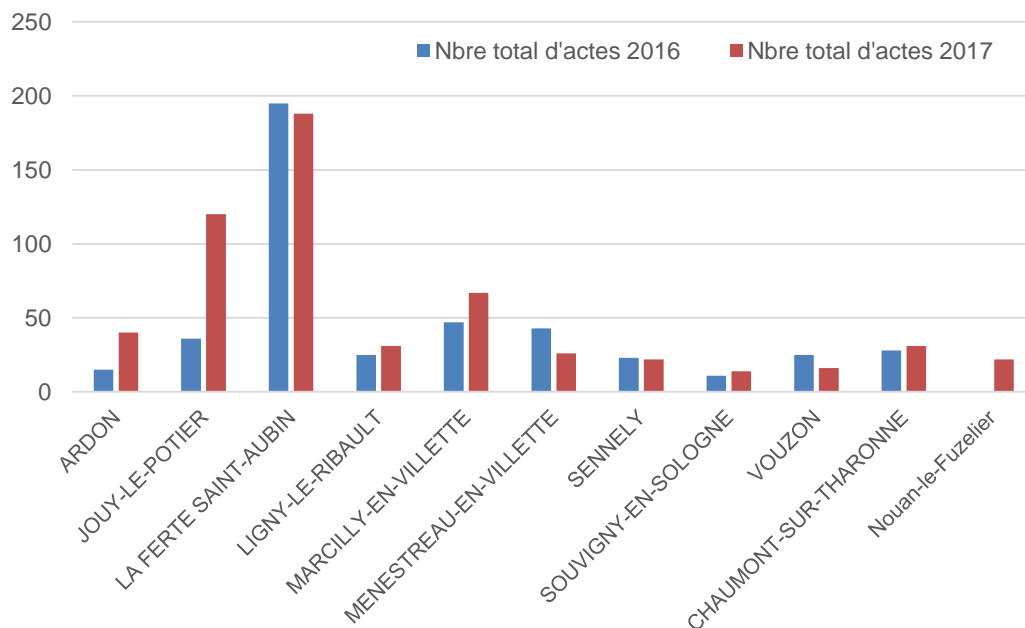
Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour décider de la suite à donner aux demandes. La composition du service a évolué pour absorber ces missions de pré-instruction auprès des communes. Il compte 4 agents à temps plein.

Evolution du nombre d'actes et de la redevance perçue entre le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 21 décembre 2017



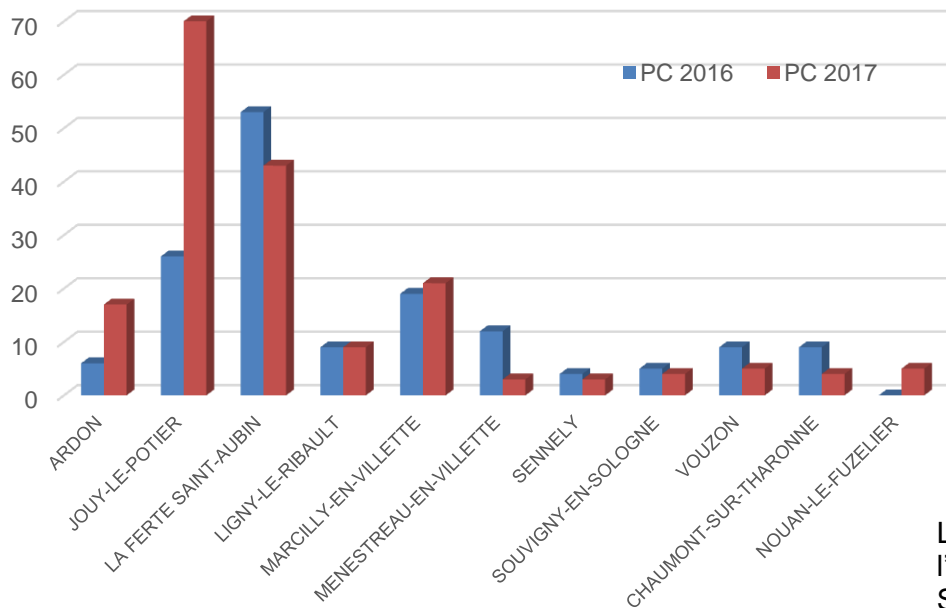
Le nombre d'actes a connu une hausse importante entre 2016 et 2017. Cette augmentation de l'activité est liée au développement urbain de certaines communes comme Jouy-le-Potier et dans une moindre mesure, Ardon et Marcilly-en-Villette.

Evolution du nombre d'actes entre 2016 et 2017



L'activité pour l'année 2017 a été soutenue, avec près de 53 dossiers reçus chaque mois en moyenne, contre 37 en 2016. Les permis de construire représentent 32 % des actes instruits (35 % en 2016). Cette proportion confirme l'attractivité du territoire de la Communauté de Communes et le dynamisme des communes qui la compose.

Répartition des demandes de PC par commune



## Les projets pour l'année 2018

### ✓ La compétence en matière d'élaboration de PLU

Par délibération du 26 septembre 2017, le Conseil Communautaire a acté le transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La CCPS s'est engagée à achever les procédures débutées par les communes d'Ardon et de Ménestreau-en-Villette.

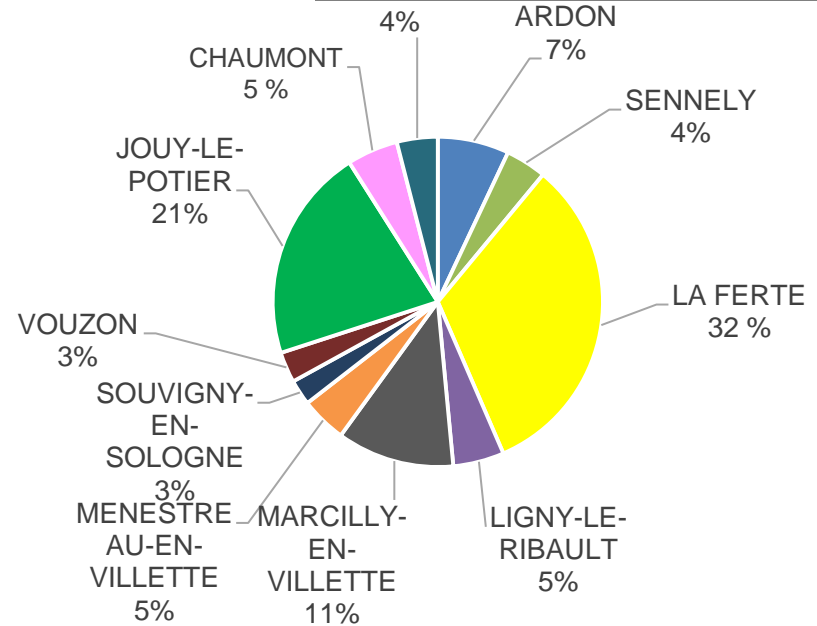
Répartition des communes de dossiers

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



### ✓ La compétence pour l'élaboration du SCOT

Le Conseil Communautaire a approuvé le 26 septembre 2017 l'abandon de la compétence « élaboration, gestion et suivi du Schéma de cohérence Territorial (SCoT) ». Le Pays Sologne Val Sud était jusqu'à présent en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme. La compétence a été transférée à la CCPS.

Les prochaines étapes du dossier consistent en la mise à jour du diagnostic et l'actualisation du PADD (Projet d'aménagement de développement durable) pour une approbation du document envisagée en décembre 2019.

### ✓ La saisine par voie électronique

A compter du 7 novembre 2018, il est prévu que les demandeurs puissent saisir les communes par voie électronique pour le dépôt des dossiers d'urbanisme. Un pas vers la dématérialisation complète des dossiers en 2022.

# Affaires sociales et logement

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le  
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



### LES PROBLEMES TECHNIQUES ET REPARATIONS

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements. La plupart sont d'ordre électrique avec quelques disjonctions sur les bornes techniques dues à une mauvaise utilisation des prises de courant (fils rafistolés, enrouleurs traînants sur le sol humide, etc.).

### RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Quelques dérogations sur la durée du stationnement et sur les délais de paiement ont été accordées. Les conditions assorties aux dérogations ont été respectées. La tranche d'âge des enfants de 0 à 17 ans est la plus représentée de la population accueillie. Les plus de 65 ans sont toujours en minorité.

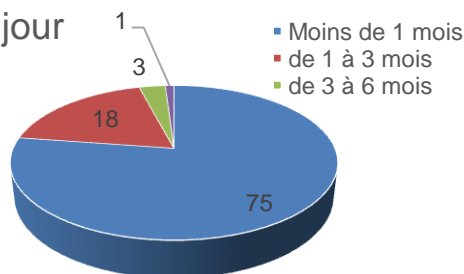
### L'OCCUPATION

Le taux d'occupation annuel moyen sur 12 mois est de 42,8 %. Il était de 45,8 % en 2016. Le nombre de séjours semble remonter après une diminution constante depuis 2014 (107 en 2014 et 85 en 2016), et les séjours sont pour la plupart d'une durée inférieure à 1 mois (75 / 97).

Taux d'occupation :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
62,8 %	35,2 %	35,6 %	37,9 %	30,6 %	29,3 %
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0,0 %	91,1 %	52 %	48,6 %	62,4 %	31,9 %

Durée de séjour



### Durée de séjour pour les 107 familles :

Moins d'un mois : 75 (58 en 2016)

Entre un et trois mois : 18

Entre 3 et 6 mois (dérogation) : 3

### Composition des familles:

Hommes : 82

Femmes : 84

Enfants moins de 18 ans : 102

### Répartition par tranches d'âges:

0 à 17 ans : 84

40 à 65 ans : 81

18 à 24 ans : 25

plus de 65 ans : 8

25 à 39 ans : 70

**Total personnes accueillies : 268**

**Dont personnes seules et couples sans enfants à charge : 23**

**Dont personnes seules et couples avec enfants à charge : 76**

# Affaires sociales et logement

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les tarifs appliqués sur l'aire d'accueil en 2017 ont été les suivants :

Dépôt de garantie : 120 € par emplacement

Stationnement : 2,50 € par jour et pour 2 caravanes

Électricité : 0,1810 € par KWh

Eau : 4,38 € par m3




Bilan financier :		2016	2017
Dépenses CCPS facturation VAGO (art 611 serv TGV)		66 886,56 €	66 986,64 €
Recettes enregistrées	- Encaissement de la régie :	13 731,36 €	9 957,39 €
	- CAF (allocation temporaire d'occupation) :	27 912,27 €	31 329,96 €
	- Total recettes :	41 643,63 €	41 287,35 €

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL 2017 :

Aide à domicile :	15 000 €
Soins à domicile :	3 500 €
Mission locale :	7 000 €
CLIC (Relais Entourage) :	3 500 €
CILS :	42 000 €
	-----
	71 000 €

# Affaires sociales et logement

## INSTRUCTIONS ET SUIVIS RSA

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le   
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

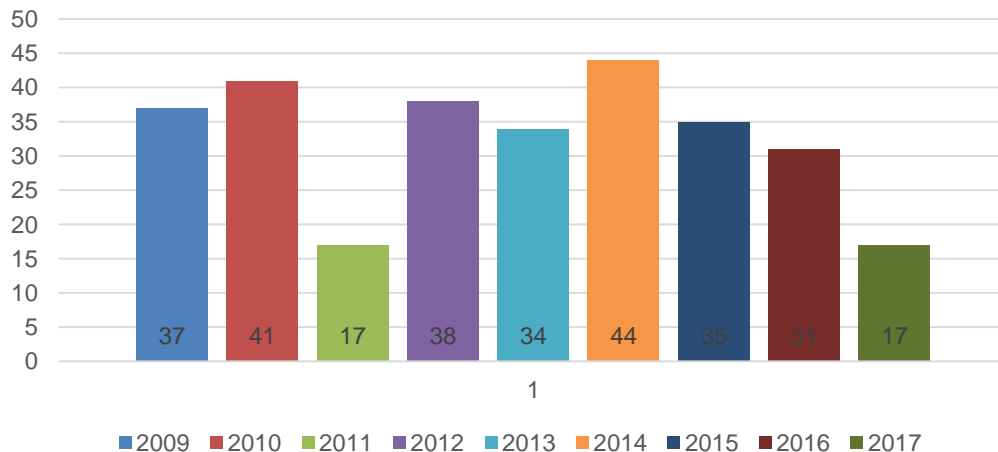
### **Demandes de RSA ( depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Départemental ne subventionne plus les instructions de demandes de RSA)**

En 2017, 17 demandes ont été instruites ( 31 en 2016 ), concernant des foyers habitant:

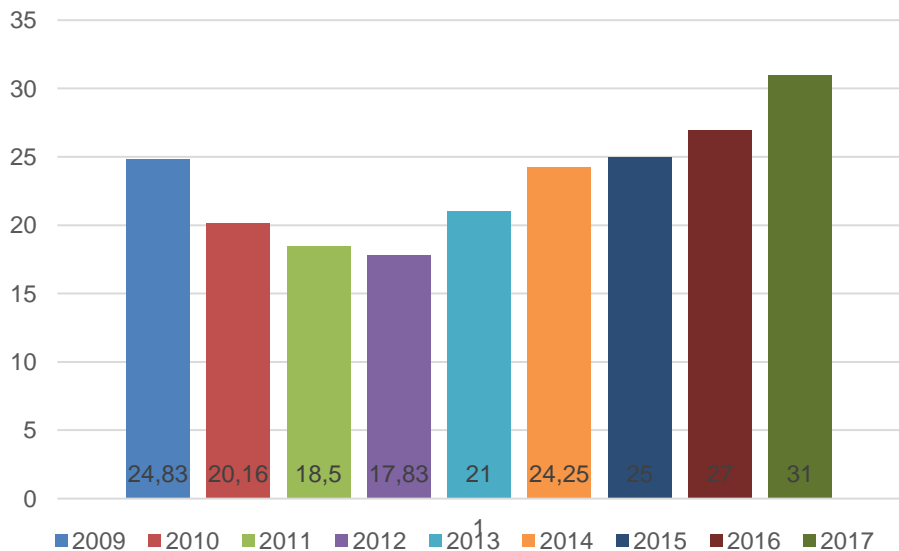
- La Ferté St-Aubin: 13
- Marcilly-en-Villette: 2
- Ligny-le-Ribault: 1
- Sennely: 1
- Marcilly-en-Villette: 0
- Jouy-le-Potier: 0

Les demandes peuvent depuis courant 2017, se déposer en ligne sans passer par un service instructeur.

demandes de RSA



Accompagnement des bénéficiaires du RSA



### **Accompagnement des bénéficiaires du RSA ( convention de référencement social avec le Conseil Départemental )**

45 personnes ont été accompagnées durant l'année.  
 35 sont encore présentes au 31/12/2017  
 7 orientations en cours d'année  
 10 personnes sont sorties du dispositif RSA :5 pour déménagement,  
 3 pour raison d'accès à l'emploi et 2 pour raison d'ouverture d'autres droits.

L'accompagnement de ces 45 personnes représente 372 mois-mesure soit 31 mesures sur l'année.



# Affaires sociales et logement

## PORTAGE DES REPAS

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



Ce service, mis en place en 2011, bénéficie à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.  
Le portage des repas est assuré par la Société ANSAMBLE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le prix du repas payé par la CCPS à la société ANSAMBLE est de : 6,84€ (**6,79 € en 2016**) et + 0,27 € par potage (idem 2016).  
Le prix du repas facturé aux usagers s'élève à : **6,35 euros (6,30 € en 2016)**. Il n'y a pas de surfacturation pour le potage.

Le nombre de repas facturés et le nombre de bénéficiaires sont en légère baisse par rapport à 2016 (17 303 repas, 12 309 potages pour 93 bénéficiaires) :

**14 783 repas** soit **14,6 %** de baisse

**85 bénéficiaires** au cours de l'année 2017 (-7)

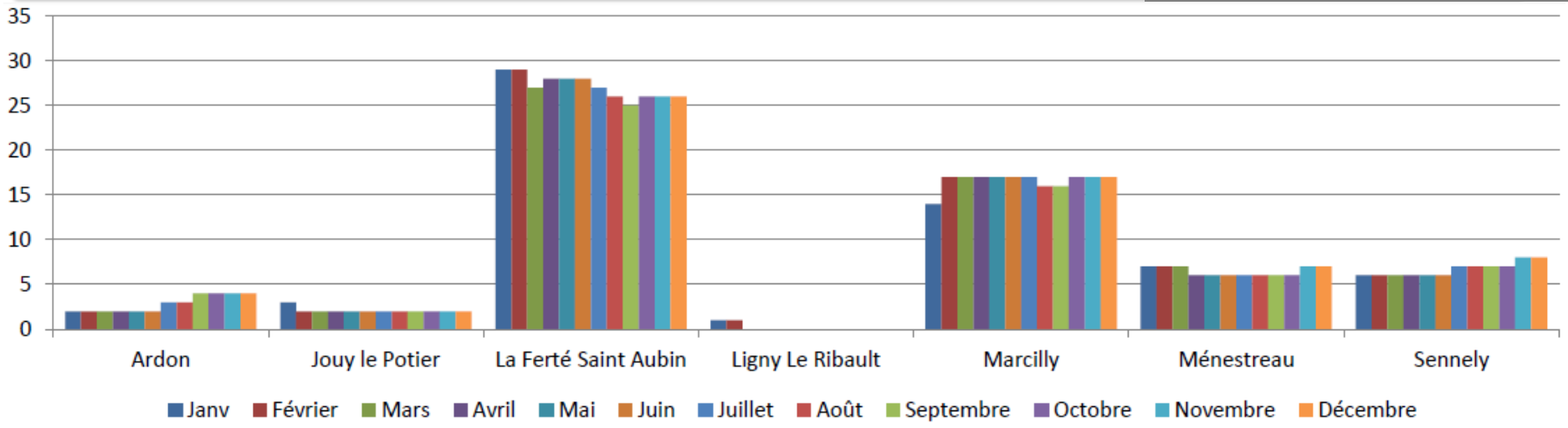
**10 014 potages** soit **18,6 %** de baisse

**64 bénéficiaires présents** au 31 décembre.

### NOMBRE DE REPAS FACTURÉS EN 2017 PAR MOIS ET PAR COMMUNE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Évolution N/N-1
Ardon	39	28	35	19	19	21	20	35	51	33	34	33	367	-39,14%
Jouy Le Potier	30	36	49	38	40	39	33	37	56	57	55	58	528	
La Ferté Saint Aubin	463	569	721	553	618	578	552	570	542	518	531	556	6771	-30,27%
Ligny-Le-Ribault	20	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	-92,24%
Marcilly en Vilette	198	265	369	324	347	343	346	344	323	352	350	355	3916	0,26%
Ménéstreaux	64	82	134	112	117	112	115	115	112	116	135	122	1336	-4,71%
Sennely	127	148	200	158	164	158	192	171	144	123	129	125	1839	36,63%
Total par mois	941	1128	1514	1204	1305	1251	1258	1272	1228	1199	1234	1249	<b>14783</b>	-14,56%

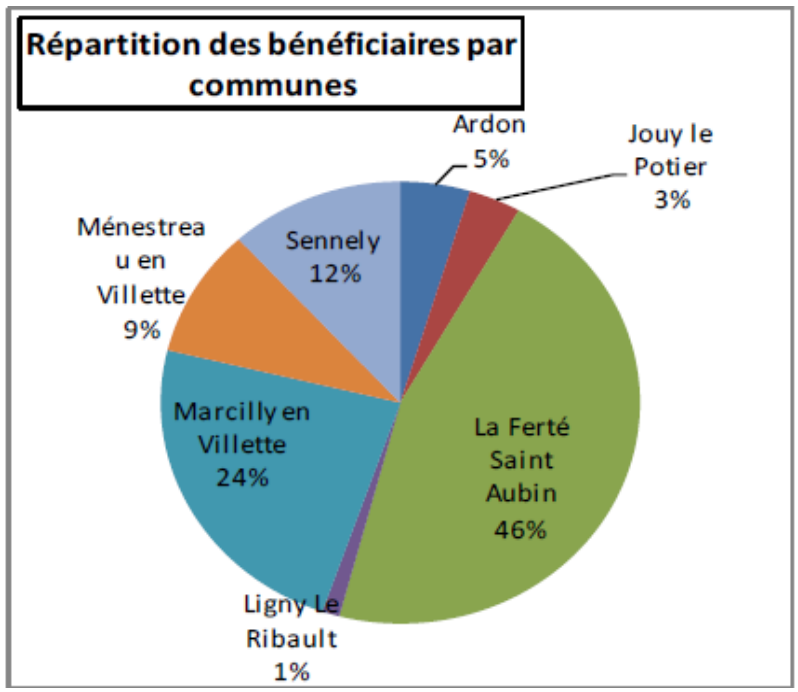
**NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017**



Près de 80% des bénéficiaires prennent au minimum 5 repas, et prennent également le potage. Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à 11 526 € en 2017.

Soit une dépense similaire à celle de 2016, 11 802€.

La gestion administrative (enregistrement, transmission et suivi des commandes), la facturation et les échanges avec les prestataires sont assurés par la communauté de communes, à travers la Cellule Portage de repas basée à La Ferté Saint-Aubin, dans les locaux de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité.



# Affaires sociales et logement

## PETITE ENFANCE 2017

### L'accueil de la petite enfance

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le   
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

#### HALTE GARDERIE « PETITS FAONS » à MARCILLY-EN-VILLETTE

Accueil le mercredi matin de 8H30 à 11H30  
 Capacité maximale d'accueil : 14 enfants  
 Accueil des enfants de plus de 3 ans possible dans certaines conditions  
 Fermeture pendant les vacances solaires  
 Subvention de la CCPS : 2144€

Accueil de l'enfant au domicile  
 de l'Assistant Maternel

**RAM FIXE**  
 au 31/12/2017  
**60** Assistants Maternels  
 Nombre d'enfants accueillis  
 165 à la journée  
 18 en Péricolaire

380 heures  
 enfants accueillis  
 pour 33 jours  
 ouverture  
 sur l'année 2017



**111**  
 Assistants  
 Maternels

Accueil de l'enfant  
 en structure collective

**RAM Itinérant**  
 au 31/12/2017  
**51** Assistants Maternels  
 Nombre d'enfants accueillis  
 164 à la journée  
 17 en Péricolaire

**364**  
 Enfants accueillis  
 au domicile A.M.  
 le 31/12/2017



50 Familles  
 et 58 Enfants  
 accueillis  
 sur l'année 2017



#### HALTE GARDERIE Parentale « PETITS LOUPS » à LA FERTE ST-AUBIN

Accueil de 8H30 à 17H  
 Maximum 16 enfants le matin  
 et 12 enfants l'après-midi  
 Fermeture le mercredi et 7 semaines/an  
 Subvention de la CCPS : 38000 €

#### ASSISTANTS MATERNELS au 31/12/17

*A noter : Chiffres en constante évolution, ne sont valables qu'à date du relevé.*

Commune	AM agréés	AM en activité
La Ferté St Aubin	71 N-1=70	60 N-1=67
Ardon	1 N-1=3	1 N-1=1
Jouy le Potier	18	14
Ligny Le Ribault	7 N-1=7	5 N-1=6
Marcilly en Villette	18 N-1=22	16 N-1=18
Ménestreau en Villette	9 N-1=10	7 N-1=9
Sennely	10 N-1=9	8 N-1=8
<b>TOTAL</b>	<b>134</b> N-1=121	<b>111</b> N-1=109



**Actions Individuelles année 2017**



RAM FIXE
475 Contacts tel, mail, reçus
171 Rendez-vous

→ Informer, renseigner, orienter les Familles.

Informer, renseigner, soutenir et accompagner les Assistants Maternels dans leur profession.

RAM ITINERANT
458 Contacts tel, mail, reçus
50 Rendez-vous



**ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISEES**

**Auprès des Familles et des AM**

Soirées à thème -  
Partenariat avec le REAAP:  
- CNV :Vers une relation éducative apaisée.  
- Faire vivre le livre avec les enfants.  
- Ateliers découverte « communication gestuelle » destinés parents.

Fête de Noël  
Noël en chansons avec intervenant musical sur chaque commune.

Journée petite enfance :  
« journée patouille »

**Auprès des AM et avec les enfants**

Réunions d'information sur chaque commune  
Groupes de paroles, échanges de pratiques avec Madame ALLORANT psychologue  
Feuilleton d'information pour les AM (6/an environ)  
Soirées de création et fabrication  
Noël - Conte kamishibai  
Fête du Jeu - partenariat avec la Ludothèque  
Ateliers divers : motricité, découverte sensorielle, éveil musical, découverte de l'album jeunesse (partenariat bibliothèque), la vie du jardin (partenariat AJV)  
Spectacle de Noël  
Jeux extérieurs et promenades

M  
I  
S  
S  
I  
O  
N  
S  
  
e  
t  
  
A  
C  
T  
I  
O  
N  
S  
  
d  
e  
s

R  
A  
M

Indicateurs au 31/12/2017		A noter : Chiffres en constante évolution, ne sont variables qu'à date du relevé. Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018					
COMMUNE	Capacité d'accueil chez AM en activité		Nombre d'enfants		Places disponibles		
	Journée	PS	Journée	PS	Journée	PS	
La Ferté St-Aubin	188 N-1=202	18 N-1=22	165 N-1=185	18 N-1=20	23 N-1=17	0 N-1=2	
Ardon	4 N-1=3	0 N-1=0	3 N-1=2	0 N-1=0	0 N-1=1	0 N-1=0	
Jouy le Potier	46	8	44	8	2	0	
Ligny Le Ribault	17 N-1=17	1 N-1=0	15 N-1=19	1 N-1=0	2 N-1=0	0 N-1=0	
Marcilly en Vilette	58 N-1=53	4 N-1=8	58 N-1=52	4 N-1=8	0 N-1=1	0 N-1=0	
Ménestreau en Vilette	19 N-1=17	2 N-1=2	18 N-1=16	2 N-1=4	1 N-1=1	0 N-1=0	
Sennely	29 N-1=25	2 N-1=2	26 N-1=23	2 N-1=2	3 N-1=2	0 N-1=0	
<b>TOTAL 31/12/2017</b>	<b>361</b>	<b>35</b>	<b>329</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	
TOTAL 31/12/2016	334	32	295	27	39	4	

**Actions collectives**



→ Accueillir, réunir, rassembler, générer du lien social et créer des espaces de vie où chacun se respecte, adultes et enfants.

→ Organiser des temps d'animation, des sorties, des temps festifs auprès des différents publics...

ACTIONS COLLECTIVES 2017	
RAM FIXE	RAM ITINERANT
99 ACCUEIL-JEUX & SORTIES	97 ACCUEIL-JEUX & SORTIES
730 présences Assistants Maternels	348 présences Assistants Maternels
1301 présences enfants	1103 présences enfants

# Enfance et affaires scolaires

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée de septembre 2017, **472 cartes** de transport scolaire ont été délivrées, soit **246** cartes pour les lycéens et **226** cartes pour les collégiens (*contre 441 pour l'année 2016/2017*).

Les lycéens se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (*pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois*).

Les collégiens domiciliés sur le territoire de la CCPS se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur au regard de la carte scolaire (excepté pour les élèves de Jouy le Potier et de Sennely)

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le  
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



### Répartition par commune :

Cartes lycéens	Cartes collégiens
La Ferté Saint-Aubin : <b>141</b>	La Ferté Saint-Aubin : <b>1</b>
Marcilly en Villette : <b>37</b>	Marcilly en Villette : <b>87</b>
Ménestreau en Villette : <b>27</b>	Ménestreau en Villette : <b>58</b>
Ligny le Ribault : <b>18</b>	Ligny le Ribault : <b>51</b>
Ardon : <b>9</b>	Ardon : <b>29</b>
Sennely : <b>11</b>	
<b>Dérogations Education Nationale :</b>	
Jouy le Potier	<b>3</b>

### Fiches de signalement

Depuis la rentrée du 4 septembre 2017, 8 fiches de signalement concernant 10 élèves ont été adressées par le transporteur via la Société ODULYS.

### Intégration de la Commune de Jouy le Potier

Au 1er janvier 2017, la commune de Jouy le Potier a intégré la Communauté de communes des Portes de Sologne. Les collégiens de Jouy le Potier (**52** élèves) sont scolarisés au Collège Jacques de Tristan à Cléry Saint-André, qui est le collège de secteur selon la carte scolaire en vigueur.

Depuis la rentrée du 4 septembre, **50** cartes ont été délivrées aux collégiens de Jouy le Potier qui se rendent au Collège Jacques de Tristan dont **2** pour 2 élèves de Ligny (dans la cadre d'une dérogation de l'Éducation Nationale).

### Incidents transport :

- Suite à un jet de projectile sur un car Mardi 12 septembre 2017 au passage de la ligne régulière n°5
- Echanges avec la Région sur le comportement d'une conductrice de car – Circuit Collège Ardon/La Ferté Saint-Aubin

## ACTIONS EN FAVEUR DU SECONDAIRE

- Collège de La Ferté Saint-Aubin :**
- Recrutement de surveillants
  - Subventions pour le fonctionnement du collège : 15 000 €

# Sports et loisirs

## COMPLEXE AQUATIQUE

### LE TEMPS DE L'ÉTUDE ET DE LA PRÉPARATION

Après la crue record du Cosson en mai 2016 qui a occasionné d'importants dégâts au Complexe, le choix a été fait de surélever et d'étendre le bâtiment technique pour pérenniser l'équipement. Une partie du personnel sous contrat quitte la Collectivité. Le personnel titulaire est mis à disposition au profit d'autres structures (privées, publiques). Après une longue période de préparation, les travaux débutent en juillet.



HORAIRES			
PÉRIODE SCOLAIRE			
	BASSIN NORDIQUE	ESPACE BALNÉO	BASSIN LUDIQUE
LUN	10:00 - 21:00	15:00 - 21:00	16:00 - 21:00
MAR MER	10:00 - 20:00	15:00 - 20:00	16:00 - 18:00
JEU	10:00 - 20:00	15:00 - 20:00	16:00 - 20:00
VEN	10:00 - 21:00	15:00 - 21:00	16:00 - 18:00
SAM	10:00 - 12:00 14:00 - 19:00	15:00 - 19:00	14:00 - 19:00
DIM	10:00 - 13:30	10:00 - 13:30	10:00 - 13:30
PETITES VACANCES			
LUN >VEN	12:15 - 20:00	15:00 - 20:00	12:15 - 19:00
SAM	12:15 - 19:30	15:00 - 19:30	12:15 - 19:30
DIM	10:00 - 13:30	10:00 - 13:30	10:00 - 13:30
PÉRIODE ESTIVALE			
LUN >DIM	10:30 - 19:30	15:00 - 19:30	10:30 - 19:30

© FORCE MOTRICE - © Fabrice Sauterstein

### LA CONVERGENCE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

En octobre les horaires sont revus pour prendre en compte les attentes des différents publics (CCPS et hors CCPS) : **simplification** et récurrence des horaires, **horaires tardifs**, **horaires continus** pour le bassin nordique.

### LA STRATÉGIE D'UNE RECONQUÊTE

Nouveau nom proposé par **Force Motrice** : **Le CUBE**, l'agence de communication qui accompagne le projet : nouvelle identité, nouveau visuel pour une nouvelle attractivité. Voir page 47.




### LE PERSONNEL

L'ouverture du Cube ayant été repoussée à 2018 au regard de l'avancée des travaux, les 5 agents titulaires avant la fermeture ont été mis à disposition d'autres structures. Le reste de l'équipe (8 agents) n'a pas été recruté en 2017. Toutefois, pour assurer la préparation de l'ouverture et pérenniser la nouvelle organisation, un responsable a été recruté en la personne de Jean-Christophe HAMEL, sur le grade de Conseiller des APS (Cat A).

### L'ENTRETIEN CONFIE A UN PRESTATAIRE EXTERIEUR

L'entretien (hygiène) du Cube est confié, après mise en concurrence, à la société LIMPA, pour améliorer la qualité et trouver un équilibre entre personnel intercommunal et prestation externe.

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le   
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

AQUAGYM, AQUAMOOV, AQUAFIT			BIKE & FIT'BIKE			ACTIVITÉS NATATION			CIRCUIT FIT					
LUN	AQUAGYM	12:15 - 13:00	BASSIN LUDIQUE	LUN	BIKE	18:00 - 18:30 18:45 - 19:15 19:30 - 20:00 20:15 - 20:45	BASSIN LUDIQUE	MER	ÉCOLE DE NATATION 6-10 ans 3 collectifs - 3 niveaux	14:00 - 14:45	BASSIN NORDIQUE & LUDIQUE (selon niveau)	LUN & SAM	16:15 - 17:45	BASSIN BALNÉO
MAR	AQUAFIT AQUAMOOV	12:15 - 13:00 19:15 - 19:45		MAR	FIT'BIKE	18:00 - 18:45		MER	COLLECTIFS ADULTES	12:30 - 13:30	BASSIN NORDIQUE	DIM	10:00 - 11:30	BASSIN BALNÉO
MER	AQUAGYM AQUAFIT	11:15 - 12:00 18:00 - 18:45		MER	BIKE	19:15 - 19:45		MER	AQUA CONFIANCE	10:00 - 11:00	BASSIN LUDIQUE	LUN	12:15 - 13:00	BASSIN NORDIQUE
JEU	AQUAGYM	12:15 - 13:00		JEU	BIKE	18:15 - 18:45 19:00 - 19:30		SAM	AQUA NATAL Femmes enceintes	SEPT 2018	BASSIN BALNÉO	JEU	11:45 - 13:30 18:00 - 19:45	BASSIN NORDIQUE
VEN	AQUAGYM AQUAMOOV	18:00 - 18:45 19:00 - 19:30		VEN	FIT'BIKE	12:15 - 13:00 20:00 - 20:45		SAM	BÉBÉS NAGEURS à partir de 2 ans	10:00 - 11:15	BASSIN LUDIQUE	 <b>GRATUIT</b> <b>FREE TRAINING</b>		
SAM	AQUAFIT	11:45 - 12:30		Uniquement pendant la période scolaire. À partir de 16 ans.				SAM	JARDIN D'ENFANTS 3-5 ans	10:00 - 11:15	BASSIN LUDIQUE	LUN & DIM	Environnement du jour sur demande	BASSIN NORDIQUE
Uniquement pendant la période scolaire. À partir de 16 ans.			Uniquement pendant la période scolaire. À partir de 16 ans.			Uniquement pendant la période scolaire. Sur réservation.			En accès libre toute l'année					






### UNE GRILLE TARIFAIRE SIMPLIFIÉE

Pour offrir une meilleure lisibilité des tarifs, ceux, peu utilisés sont supprimés. L'uniformité de l'écart entre les tarifs résidents et extérieurs est proposée pour une plus grande cohérence. La famille prend une place prépondérante grâce à la mise en place du PASS Famille. Il n'est pas question de manquer l'opportunité de notre ouverture concomitante à la fermeture d'autres établissements. **Le Conseil Communautaire adopte les nouveaux tarifs en décembre.**

### LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Les activités « incontournables » sont reconduites, comme le Bike et l'Aquagym. De nouvelles sont programmées au bénéfice de **l'enseignement de la natation et des jeunes.**

# ENVIRONNEMENT : protection et mise en valeur

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le  
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2017, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la CCPS ainsi que sur l'ancien périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux ( maintenant Terres du Val de Loire avec trois autres Communauté de Communes.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les contrôles de bon fonctionnement ont repris sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne comme le prévoit la réglementation.

Le SPANC de La Communauté de Communes des Portes de Sologne a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication, point fondamental qu'il ne faut surtout pas négliger, car il est à la base du bon fonctionnement du service.

### Contrôle des installations neuves

	2017		2016	
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Ardon	3	1	1	2
Jouy le Potier	4	1	-	-
La Ferté Saint Aubin	3	4	5	2
Ligny le Ribault	3	3	1	0
Marcilly en Villette	13	7	6	5
Menestreau en Villette	2	1	2	3
Sennely	0	0	2	1
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>13</b>

### **Communauté de Communes des Portes de Sologne**

Une forte augmentation concernant les installations neuves : nous sommes passés de 30 contrôles en 2016 à 45 contrôles en 2017.

	2017		2016	
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Cléry Saint André	1	1	1	0
Dry	2	1	1	0
Mareau Aux Prés	2	0	2	2
Mézières Lez Cléry	7	8	10	9
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>11</b>

### **Communauté de Communes du Val d'Ardoux**

La convention a été signée courant 2009 avec la Communauté de Communes du Val d'Ardoux. Celle-ci ne disposant pas de technicien pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux liés aux installations d'assainissement non collectif neuves. Le technicien de la Communauté de Communes des Portes de Sologne se charge donc de ces contrôles.



341 visites en contrôles de bon fonctionnement ont été réalisées sur l'année 2017, principalement dans les Communes des Portes de Sologne (245) et sur Val d'Ardoux (96). En effet, les visites se font selon une périodicité de 5 ans, un partenariat a été passé entre nos deux Communauté de Communes afin de réaliser ces visites.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

**Bilan des contrôles réalisés sur l'année 2017 :**

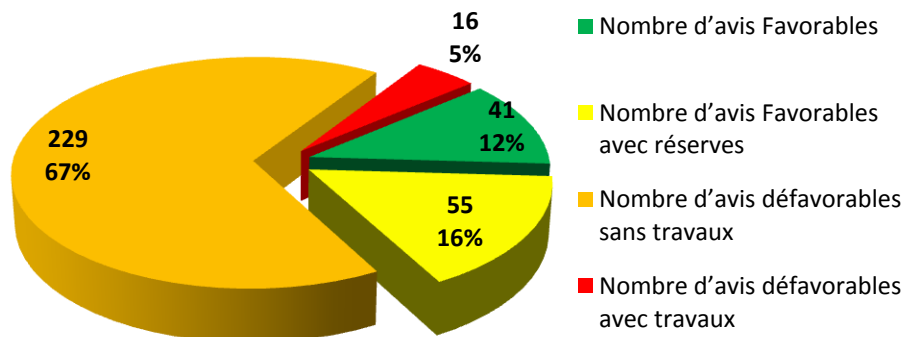
Sur 341 installations contrôlées en bon fonctionnement en 2017:

- 12% des installations sont conformes à la réglementation ;
- 16% des installations ont un avis favorable sous réserves de quelques petites modifications ;
- 67% des installations sont défavorables sans obligation de travaux pour le propriétaire actuel mais sous 1 an en cas de vente ;
- 5% des installations sont défavorables avec obligation de travaux sous 4 ans pour le propriétaire actuel ou sous 1 an en cas de vente.

Nombre d'installations contrôlées en visite de bon fonctionnement	Nombre d'avis Favorables	Nombre d'avis Favorables avec réserves	Nombre d'avis défavorables sans travaux	Nombre d'avis défavorables avec travaux
341	41	55	229	16

**Bilan des visites de bon fonctionnement en 2017**

Nombre d'installations contrôlées sur 2017	Nombre d'installations contrôlées en bon fonctionnement	Nombre d'installations contrôlées en neuf (conception et bonne exécution)
408	341	67



Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le 2 mai 2017 relatif aux rapports  
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

**Taux de conformité** : Suite au nouvel arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services public d'eau potable et d'assainissement, le mode de calcul diffère. L'indicateur est le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes suite aux contrôles prévus à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement suite aux contrôles prévus à l'article 4 du même arrêté et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

Depuis la création du service en date du 1<sup>er</sup> juin 2007, il a été contrôlé 1495 installations.

$$TF = ((621+810) / 1495) \times 100 = 95,7\%$$

Le taux de conformité depuis la création du SPANC est de 96%.

**Tarifs** : Par délibération n°2017-07-138 du 20 décembre 2017, le Conseil Communautaire a décidé de fixer les tarifs suivants :

REDEVANCES	MONTANT	CARACTERISTIQUES
Redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement ainsi que le contrôle lié à la vente	130 € / installation  Payable 1 fois le service rendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concerne les installations qui ont subies le contrôle diagnostic initial</li> <li>• Applicable tous les huit ans.</li> </ul>
Redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement à partir de la 3 <sup>ème</sup> visite avec le même propriétaire	91 € par installation à partir de la 3 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir de la 3<sup>ème</sup> installation pour un même propriétaire.</li> </ul>
Redevance pour le contrôle de bonne conception et de bonne exécution des travaux d'une installation neuve ou à réhabiliter	180 € / contrôle  Applicable à chaque dossier de permis de construire ou de réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concerne les installations neuves et réhabilitées.</li> <li>• Payable en deux fois :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 50% du montant lors du contrôle de bonne conception ;</li> <li>○ 50% du montant lors du contrôle de bonne exécution.</li> </ul> </li> </ul>
En cas d'absence de l'utilisateur, dédommagement forfaitaire de déplacement	20 € / installation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'absence de l'utilisateur ou de son représentant alors qu'un avis de passage a été envoyé au propriétaire de l'installation, un dédommagement forfaitaire de déplacement de 20 € sera envoyé au propriétaire de l'installation.</li> </ul>

## DECHETS MENAGERS

Cette compétence est dévolue aux deux syndicats, le Smictom de Sologne et le Smirtom de Beaugency qui ont pour mission d'assurer :

- ✓ La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- ✓ Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- ✓ L'exploitation, la construction des déchèteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.



Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 5 Communautés de Communes. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont **24 858,34 tonnes de déchets collectés** sur le syndicat soit **607 Kg** par habitant en **2017** contre **637 kg** en **2016** soit une **diminution de 30 kg**.



Suite à la loi NOTRe et aux rapprochements des Communautés de Communes, la CCTVL (communauté de Communes des Terres du Val de Loire) a souhaité procéder à la dissolution du S.M.I.R.T.O.M. de Beaugency au 30 juin 2017 mais s'est engagée à assurer la poursuite de la prestation de collecte et de traitement des ordures ménagères pour les Communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Toutes collectes confondues ce sont **31 314 tonnes de déchets collectés** sur le syndicat soit **644 Kg** par habitant en **2017** contre **640 kg** en **2016** soit une **augmentation de 4 kg**.

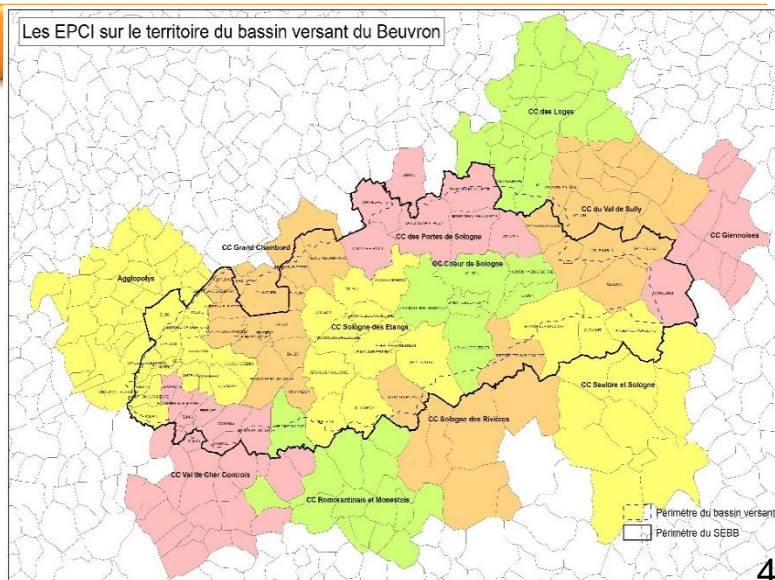
## GESTION DES COURS D'EAU

Cette compétence est exercée par le syndicat du Cosson et le syndicat mixte de l'Ardoux qui ont pour mission d'entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire.

En 2017, la Communauté de communes a versé 6 531 € au Syndicat mixte de l'Ardoux et 2 282 € au Syndicat mixte du bassin du Loiret.

En raison de la dissolution du Syndicat du Cosson au 1<sup>er</sup> janvier 2018, aucun versement n'a été effectué au Syndicat du Cosson afin de solder leur trésorerie.

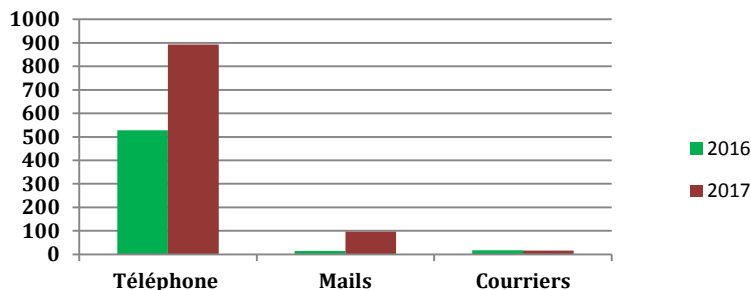
En 2017, de nombreux échanges ont eu lieu avec le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron et les différentes Communautés de Communes afin de fusionner tous les syndicats de rivières en une seule entité gérée et administrée par le SEBB au 1<sup>er</sup> janvier 2018.



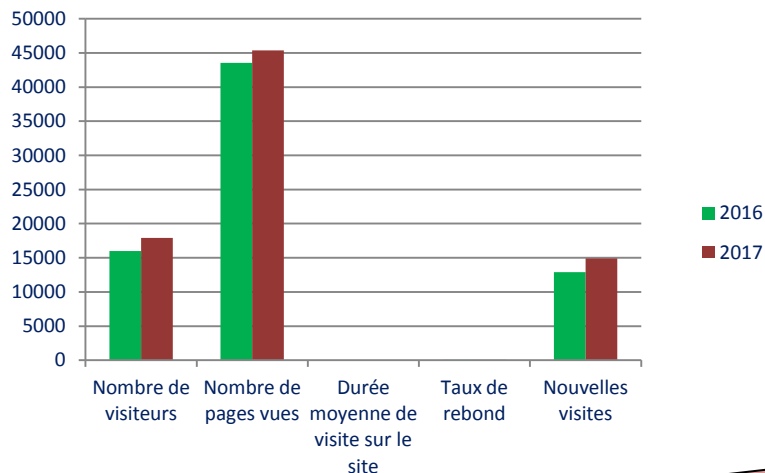
# TOURISME

## Office de Tourisme des Portes de Sologne

### Fréquentation contacts indirects

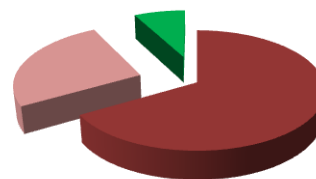



### Les tendances des visites virtuelles du site



**Bureau Touristique de Ligny-le-Ribault** : La Communauté de Communes rémunère les agents saisonniers recrutés pour assurer le fonctionnement estival du Bureau Touristique.

### Répartition de la clientèle au guichet 2017



Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
 Reçu en préfecture le 04/10/2018  
 Affiché le   
 ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

Fréquentation	2016	2017
Visiteurs locaux :	1867	2120
Visiteurs Français :	983	825
Visiteurs Etrangers :	220	246
<b>Total :</b>	<b>3070</b>	<b>3191</b>

### Constat de l'année 2017

Les clientèles françaises et étrangères auront été de retour pour le plus grand plaisir de nos Conseillères en Séjour. Nous pouvons noter une grande participation au niveau local. Les gens s'informent de ce qui se passe autour de chez eux et ce sont les visiteurs anglais et allemands qui auront été le plus séduits par notre territoire en poussant la porte de l'Office de Tourisme. Mais encore une fois, c'est le nombre de connexions sur le site internet par le biais des mobiles, tablettes et ordinateurs qui ne cesse d'augmenter de façon significative, d'année en année. « C'est une génération connectée ! Et la tendance 2017 est aux smartphones ! ». Nous avons donc intérêt à garder un site internet complet et à jour afin d'attirer et séduire nos visiteurs français ou étrangers et leur donner une réelle envie de séjourner sur notre secteur. « Une vraie stratégie à continuer d'approfondir pour passer du virtuel à la réalité ! »

### Services et animations proposés tout au long de l'année

- \* Boutique
- \* Cartes de pêche
- \* Billetterie
- \* Expositions

**A noter** : Organisation de « Balades accompagnées » tout au long de l'année et manifestation Noël Gourmand dernier WE de novembre !


# Communication et TIC

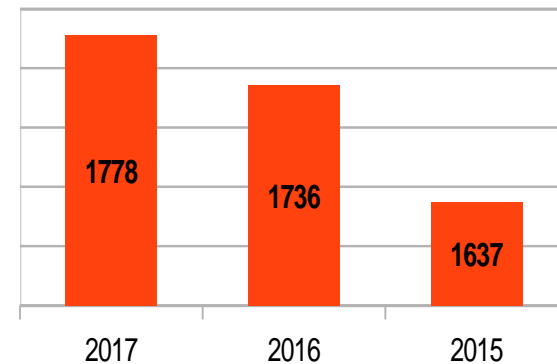
## POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné.

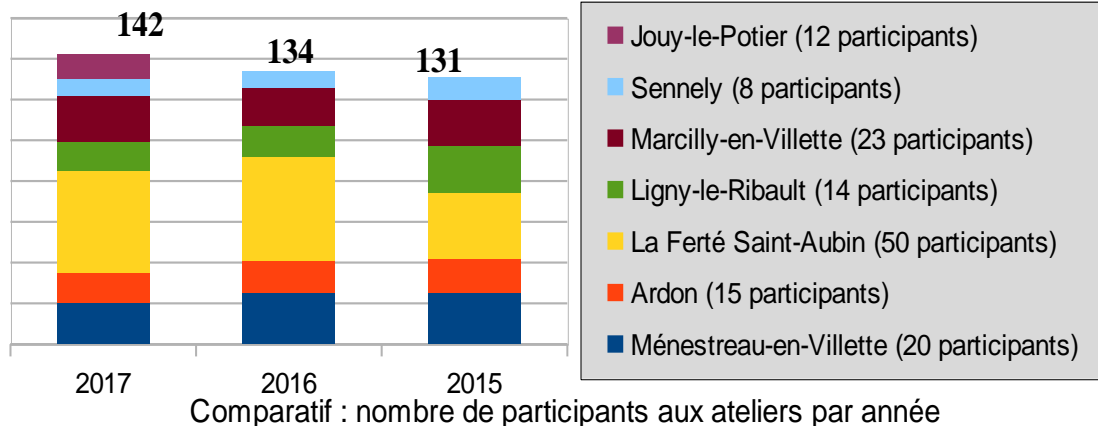
### Les Actions du Point Cyb :

- L'accueil, libre ou accompagné, à La Ferté Saint-Aubin du Mardi au Vendredi.
- Les ateliers d'Initiation à l'Informatique : 1 atelier / semaine sur chaque commune du Canton
- Des animations ponctuelles pour les 11-18 ans : « Surveiller son E-réputation », « Réseau Sociaux », « Soirée RetroGaming », ...
- Des animations ludiques au Estivales du Cosson : « Création jeux pour smartphone », « Faire des plans en 3D » et « Art Numérique »
- Formation Interne auprès des agents des communes : « Excel », « Réseau Sociaux », « Création d'affiche » et « Organiser son espace de travail »

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le   
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE



Comparatif par année sur le nombre de visite au Point Cyb



### Fréquentations « Accueil Libre » :

121 inscrits avec une fréquentation de 11,3 personnes par jour.

(1778 visites pour 187 jours d'ouverture)

Le public est davantage en demande de conseil ou d'un accompagnement que de l'utilisation en autonomie.

Le lieu est principalement visité pour : document administratif, rédaction de CV et lettre de motivation, rapport de stage, création artistique mais également pour se détendre. (jeux, réseaux sociaux, ...).

### Fréquentations « Atelier d'Initiation à l'Informatique » :

En 2017, il y a eu 134 participants répartis sur les 6 communes actuelles.

Le nombre d'atelier sur cette période est de 169 (25 ateliers sur chaque commune).

Les principaux thèmes : Internet, Mail, Nettoyage, Trier et Modifier des photos, Tablette et Smartphone, Déclarer ses impôts par Internet, Démarche administrative

# Communication et TIC

## Des supports de communication institutionnels :

**Un site Internet :** [www.cc-lafertesaintaubin.fr](http://www.cc-lafertesaintaubin.fr)

Depuis septembre 2010, la Communauté de Communes des Portes de Sologne est dotée d'un site Internet qui détaille la composition et le fonctionnement de la Communauté de Communes, donne des informations sur les communes qui la composent et reprend les principales actions menées par la communauté de communes. Il est mis à jour régulièrement.

En 2017, les principales évolutions de notre site ont permis de :

- **Relayer l'intégration** de la commune de Jouy-le-Potier au sein de notre territoire
- **Valoriser** le contenu de l'onglet urbanisme
- **Mettre en œuvre** le module actualité de notre page d'accueil

Pour l'année 2017, le site a reçu **5 779 visites** et ce sont **16 486 pages** qui ont été vues. Soit pour 2017 une moyenne mensuelle de 480 visiteurs et de 1 373 pages vues. Cette audience est bien moindre que les années précédentes. Cette inflexion s'explique sans doute aussi par la concurrence que représentent les réseaux sociaux. Chaque visiteur consulte quasiment 3 pages (2,85) par visite et la durée moyenne de la visite est de quasiment 2 (1:56) minutes.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Visiteurs</b>	4 819	5 770	6 363	15 288	13 218	7 381	5 779
<b>Pages vues</b>	12 609	14 255	17 038	44 596	26 369	17 793	16 486


**Une newsletter :** depuis juin 2017, ce nouveau support complète la diffusion numérique de l'information. Plus de 250 personnes se sont abonnées à ce nouveau média

**Une lettre intercommunale :** une parution papier annuelle distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire permet de présenter aux administrés les principales activités mises en œuvre dans le cadre des compétences de CC.

**Différentes plaquettes :** qui permettent, pour chaque compétence de la communauté de commune, d'assurer la promotion des différentes actions mises en œuvre.



**Charte graphique / Logo :** Le logo de la CCPS a été modifié pour ajouter le pétale correspondant à l'intégration de Jouy-le-Potier

Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le   
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

Si vous ne visualisez pas cette newsletter, [subvoz@ccslo.fr](mailto:subvoz@ccslo.fr)

**LA NEWSLETTER DE VOTRE TERRITOIRE**  
Jun 2017

Vous retrouverez chaque mois les principales informations de votre territoire dans la newsletter de la communauté de communes. Je vous invite à la partager via ce lien d'inscription.

Le Président, Jean-Paul ROCHE

**EN CE MOMENT SUR VOTRE TERRITOIRE**

**Retour sur la troisième édition du forum des entreprises de Sologne**

L'édition 2017 s'est tenue les samedi 6 et dimanche 9 avril derniers à l'Écoparc de Neung sur Beuvron. Les 500 exposants locaux ont pu présenter tout le potentiel économique de la Sologne aux 20 000 visiteurs présents et pour la CCPS c'est l'entreprise Forlissienne Conval Seltier qui a obtenu le trophée "talent de l'entreprise". Bravo à elle !

**COMPLEXE AQUATIQUE DU COSSON**

**LE CHANTIER AVANCE !**

La communauté de communes des Portes de Sologne a choisi de mettre en œuvre une solution technique pérenne. Celle-ci consiste en la réalisation d'une extension des locaux techniques, 1364 m<sup>2</sup> fermée qui accueillera en hauteur les équipements les plus sensibles du complexe : pompes et transformateur électrique.

Le permis de construire de cette extension est en cours d'instruction. La consultation des entreprises est achevée et les lots seront attribués prochainement. Les travaux vont donc pouvoir démarrer sur le site.

Le coût est estimé à 1 200 000 €. Il sera financé grâce à l'indemnité d'assurance au titre de la



# Communication et TIC

## COMMUNICATION SPÉCIFIQUE AU CUBE :

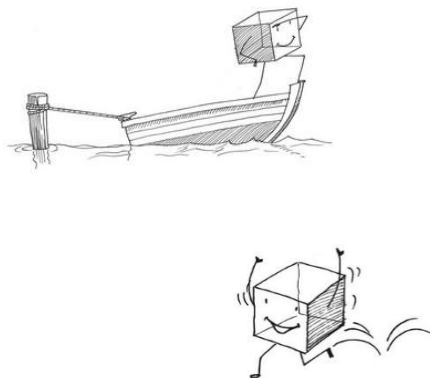
Envoyé en préfecture le 04/10/2018  
Reçu en préfecture le 04/10/2018  
Affiché le   
ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

La collectivité a souhaité mettre en œuvre une **communication stratégique spécifique** à l'année 2017 dans le cadre de la réouverture du complexe aquatique fermé depuis les inondations de juin 2016 et transformer en opportunité le contexte négatif lié à 2 années consécutives d'inondations et de fermeture de l'établissement.

Une agence de communication (Force Motrice) nous a donc accompagné avec pour objectifs de structurer nos éléments de communication et nous permettre de :

- Maintenir le lien jusqu'à la réouverture avec les abonnés et autres
- Frapper fort et se démarquer (*grâce à notre point fort : le bassin nordique à 28°*)
- Rassurer et donner confiance (*consolider notre crédibilité*)
- Récupérer les clients partis ailleurs (*toute population confondue*)
- En Gagner de nouveaux en profitant du contexte local

Cette collaboration nous a permis de revoir complètement l'image du complexe aquatique : nouveau nom, nouveau logo, nouvelle charte graphique, travaux d'amélioration de l'aspect visuel de l'établissement. Image déclinée sur de nombreux supports dès le début de l'année 2018 pour rester en cohérence avec l'ouverture de l'équipement repoussée à mars 2018.



En parallèle, la page Facebook et le site internet dédié permettent toujours de donner des informations de manière réactive.

# Marchés publics passés en 2017

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID : 045-200005932-20180925-2018\_6\_94-DE

## MARCHES DE 90 000 à 5 186 000 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	montant TTC
TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE AQUATIQUE DU COSSON	03/07/2017	LOT 1 : BTPO LOT 2 : 3MDV LOT 3 : MGN LOT 4 : GIMONET LOT 5 : HERVE THERMIQUE LOT 6 : HERVE THERMIQUE LOT 7 : HERV THERMIQUE LOT 8 : BTPO	45073 45240 91410 45005 45141 45141 45141 45073	1 245 252,18 €
FOURNITURE D'ELECTRICITE	16/11/2017	EDF	37206	SANS MAXI
PRESTATION DE NETTOYAGE DU COMPLEXE AQUATIQUE DU COSSON	12/09/2017	LIMPA	45073	342 020,72 €

## MARCHES DE 15 000 à 89 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	montant TTC annuel
CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT, SUIVI DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET CONCEPTION, REALISATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CCPS	29/06/2017	FORCE MOTRICE	45000	56 970,00 €
ETUDE D'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSFERT DES COMPETENCES EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL DE LA CCPS	06/12/2017	IRH INGENIEUR CONSEIL	45166	40 800,00 €